

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5248 LUNDI 5 OCTOBRE 2026

INCIDENTS DE MAKOTIMPOKO

Le président Félix Tshisekedi exprime
ses « profonds regrets »Les deux chefs
d'Etat face à la
presseDR

En visite officielle, samedi 3 octobre à Brazzaville, le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est entretenu avec son homologue Denis Sassou-N'Guesso. Évoquant les récents incidents frontaliers survenus à Makotimpoko, le président de la RDC a exprimé ses « profonds regrets » et annoncé que son pays procéderait à l'indemnisation des familles des victimes.

« Je voudrais vraiment exprimer mes profonds regrets par rapport à cette situation », a-t-il déclaré, ajoutant que les peuples des deux Congo constituent, « un même peuple », partageant notamment une histoire et une culture communes.

Page 16

CHINE-CONGO

Le volume des échanges
commerciaux en hausse

Le partenariat et la coopération fructueuse entre la Chine et le Congo a favorisé, durant les premiers mois de cette année, une augmentation du volume des échanges de 13,4% en glissement annuel, contre 5,8% l'année dernière.

Selon l'ambassadrice de Chine, An Qing, qui évoquait ces chiffres à l'occasion de la commémoration du 77^e anniversaire de la fondation de son pays, cette hausse témoigne de l'excellence des relations entre Pékin et Brazzaville qui travaillent ensemble pour promouvoir le développement et construire une communauté d'avenir partagé.

Page 9



Mohamed El-Amine Souef

AFRIQUE CENTRALE

L'ONU salue le rôle du Congo
en matière de paix et sécurité

Le nouvel envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, Mohamed El-Amine Souef, a évoqué, le 2 octobre, avec le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, les priorités sur les questions de paix, de sécurité et de stabilité dans la sous-région.

Le diplomate onusien, qui se dit satisfait de la disponibilité des autorités congolaises à poursuivre leur collaboration avec les Nations unies et l'Union africaine, a salué le rôle joué par le Congo dans les efforts de médiation en Afrique centrale et les Grands Lacs.

Page 16

INVESTIR AU CONGO

Brazzaville accueille le 2^e Forum
économique sur l'investissement

Investisseurs, porteurs de projets, experts, partenaires techniques et financiers, acteurs institutionnels ainsi que des membres de la diaspora congolaise sont attendus, du 14 au 15

octobre, à Brazzaville au 2^e Forum économique Europe-Congo. Organisé conjointement par le Haut Conseil représentatif des Congolais de l'étranger, en partenariat avec le Service interna-

tional d'appui au développement (SIAD), dans le cadre de « Repats 242 », ce forum vise à favoriser des échanges entre les différents acteurs de l'écosystème économique congolais. **Page 6**

ÉDITORIAL

Match à six

Page 2

ÉDITORIAL

Match à six

Le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad ont un rendez-vous crucial pour 2027. Dans le cadre de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (Cémac), leur instance d’intégration, ce dernier porte sur la relation qui les unit à un partenaire financier de poids, le Fonds monétaire international (FMI).

Pourquoi 2027 ? Parce que cette institution de Bretton Woods, avec laquelle les six pays sont en pourparlers dans la perspective de nouveaux programmes, a des exigences. Elle veut obtenir de tous la réduction du déficit budgétaire à 1,5% de leur PIB, condition indispensable à la consolidation de leurs liens économiques

Ce sujet combien important mérite pour l’heure d’être traité au conditionnel dans la mesure où, à ce jour, de source proche du dossier, le FMI lui-même ne l’a pas officiellement formalisé. En revanche, la courbe des déficits autorisés dans l’espace Cémac réclame des gouvernements plus de rigueur et de pragmatisme. Les chiffres disponibles les situent globalement entre 1,7 et 10%, voire plus, dans un contexte marqué par la dégradation des finances publiques de la sous-région.

Alors que la situation varie pays par pays, l’épreuve en cours ne préconise pas une victoire pour un seul méritant. Les six États doivent gagner à l’unisson la bataille des réformes car la règle du jeu est qu’une faille constatée chez un membre affectera négativement la situation d’ensemble. Le Cameroun, le Congo et le Gabon seraient notamment impactés car contrairement à leurs coéquipiers, Yaoundé, Brazzaville et Libreville attendent de nouveaux programmes.

D’après les mêmes sources, le Congo se trouverait dans une position plutôt satisfaisante et devra prier que les six parviennent à tirer leur épingle du jeu pour le bien de la sous-région et de ses économies.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Les avocats menacent de boycotter la prochaine session criminelle

Les avocats des barreaux de Brazzaville et de Pointe-Noire ont annoncé la suspension de leurs activités professionnelles à la suite de la détention de leurs confrères Bob Kaben Mboko Massouka, Boniface Carle Malalou et Admyrey Mabondzo, menaçant de boycotter la prochaine session criminelle.

Après Pointe-Noire le 29 septembre dernier, le tour est revenu le 2 octobre au barreau de Brazzaville de se prononcer sur la situation de trois de ses membres. Réuni en assemblée générale extraordinaire, le Barreau de Brazzaville a dénoncé ce qu’il considère comme les atteintes répétées au statut de l’avocat et aux garanties prévues par l’article 53 de la loi régissant la profession.

« Vu ses multiples atteintes au statut d’avocat, le Barreau de Brazzaville condamne avec la plus grande fermeté la violation récurrente des garanties prévues par l’article 53 de la loi suscitée. Il décide de la non-participation des avocats du Barreau de Brazzaville à la prochaine session criminelle, sauf libé-

ration immédiate de nos confrères ou enrôlement de leurs dossiers à la prochaine session criminelle », a annoncé la bâtonnière du barreau de Brazzaville, Me Andrée Brigitte Nzingoula.

Elle a également invité les institutions publiques chargées de conduire l’action pénale au nom de la société contre les auteurs présumés à observer scrupuleusement les dispositions de l’article 53. Elle a, par ailleurs, rappelé que de telles violations ne sauraient être tolérées à l’avenir, insistant sur la portée de la protection légale accordée aux avocats. « Cette protection n’est ni un privilège ni une immunité. Elle constitue une garantie de l’indépendance de l’avocat et, à travers lui, des droits de la défense

et du justiciable par les autorités de poursuite. Dans le cas de nos trois confrères, le Barreau de Brazzaville constate avec beaucoup d’amertume la violation flagrante délibérée et répétée des lois de la République », a rappelé Me Andrée Brigitte Nzingoula.

Notons que Mes Boniface Carle Malalou et Admyrey Mabondzo exercent au Barreau de Pointe-Noire, alors que Me Bob Kaben Mboko Massouka, incarcéré depuis septembre 2025 évolue au barreau de Brazzaville. Pour le barreau de Pointe-Noire qui s’est prononcé sur la situation le 29 septembre, la grève ne concerne pas les avocats chargés d’assurer la défense et l’assistance des confrères concernés. Il conditionne sa participation à la prochaine session criminelle par la libération effective des trois avocats détenus. Il prévoit également de réévaluer la situation au terme de cette suspension.

En effet, l’article 53 de la loi n° 026/92 du 20 août 1992 portant organisation de la profession d’avocat en République du Congo prévoit une protection particulière pour les avocats. Il garantit, de ce fait, l’inviolabilité de leur cabinet, encadre les conditions de perquisition et dispose que, sauf en cas de crime ou de délit flagrant, l’arrestation d’un avocat ne peut intervenir qu’en présence du bâtonnier et du procureur général près la cour d’appel.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d’agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi Chef de service RHC : Martial Mombongo Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint à la direction : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka Médiatrice culturelle : Émilie Eyala Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba Caissière: Jessica Iloki Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

DIPLOMATIE

Échanges entre les Congolais du Grand Lyon et les représentants du corps diplomatique

En marge de la participation de la République du Congo aux Fêtes consulaires de Lyon, une délégation diplomatique conduite par le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, représentant l’ambassadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada, a échangé, le 26 septembre, avec les Congolais résidant dans le Grand Lyon.

Initiée par l’Association des Congolais du Grand Lyon (ACGL), cette rencontre citoyenne, organisée sous la forme d’un « mbongui », a permis aux participants d’aborder plusieurs problématiques liées à la vie quotidienne de la communauté congolaise dans son pays d’accueil. Avant l’ouverture des échanges, une minute de silence a été observée en mémoire des compatriotes récemment décédés à Lyon. Prenant la parole au début de la rencontre, le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé a indiqué avoir effectué ce déplacement à la demande de l’ambassadeur Rodolphe Adada. Il a notamment rappelé que la chancellerie constitue la « Maison commune » de l’ensemble des Congolais vivant en France. « Celles et ceux qui y travaillent sont des fonctionnaires au service de la communauté congolaise », a-t-il souligné, précisant que sa mission consistait à écouter les préoccupations exprimées par les compatriotes et à les transmettre aux autorités compétentes, jusqu’au plus haut niveau de l’État.

Passeports et documents consulaires au cœur des échanges
Au cours de la causerie-débat, les participants ont librement exposé leurs préoccupations. L’obtention des passeports, l’accès aux documents consulaires ainsi que la participation



Le ministre conseiller lors de la rencontre avec les Congolais du Grand Lyon, septembre 2026 (DR)

aux consultations électorales figureraient parmi les principaux sujets évoqués. S’agissant des passeports, le ministre conseiller a rappelé que la procédure d’enrôlement connaît une évolution depuis 2016. Les demandeurs n’ont désormais plus à se rendre à Brazzaville pour cette formalité, l’enrôlement étant effectué en présentiel auprès de la chancellerie à Paris. Concernant les autres documents consulaires, il a indiqué que les démarches peuvent être engagées à partir de la création d’un compte et de la possession d’une carte consulaire, dans le cadre de la poursuite de la dématérialisation des services. Pour les autres préoccupations admi-

nistratives, le ministère des Affaires étrangères demeure l’interlocuteur de référence, avec notamment le conseiller chargé des questions relatives à la diaspora au sein de la représentation diplomatique congolaise en France. Afin de faciliter les démarches des Congolais de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l’envoi d’une équipe d’enrôlement à Lyon est envisagé. Cette initiative permettrait aux compatriotes concernés d’éviter les déplacements à Paris et les frais qui y sont associés. La possibilité de mettre en place un consul honoraire à Lyon est également à l’étude. Sa concrétisation dépendrait toutefois de l’accord des deux États, avec un rôle particulier

du pays d’accueil, la France.

La question du droit de vote évoquée

La question de la participation des Congolais de l’étranger aux consultations électorales a également occupé une place importante dans les échanges. Des participants ont exprimé le souhait de pouvoir prendre part aux consultations législatives de la République du Congo, y compris les Congolais disposant de la double nationalité. Cette demande traduit, selon les participants, leur volonté de maintenir un lien civique avec leur pays d’origine et de participer à sa vie nationale malgré leur résidence à l’étranger.

Appel à l’unité et à la solidarité

Au terme des échanges, le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, s’exprimant au nom de l’ambassadeur Rodolphe Adada, a remercié les participants pour l’esprit de solidarité et de patriotisme ayant marqué la rencontre. Il a appelé les Congolais du Grand Lyon à préserver l’unité, la fraternité et le vivre-ensemble au sein de la communauté. « Soyons unis pour que rien ne soit impossible. Quand nous sommes unis, tout est possible. Marchons ensemble dans l’unité, l’amour et la fraternité pour que les problèmes qui

sont au niveau de la communauté puissent trouver des solutions », a-t-il déclaré, assurant que les préoccupations exprimées seraient transmises aux autorités compétentes. « Restons unis, restons solidaires », a-t-il insisté, annonçant que les différentes doléances seraient portées à la connaissance des autorités congolaises. Un prochain rendez-vous entre les responsables associatifs et la communauté congolaise du Grand Lyon est envisagé pour juin 2027 à la même période habituelle des Fêtes consulaires. Créée le 26 juin 2011, l’Association des Congolais du Grand Lyon (ACGL), basée à Villeurbanne, fédère la communauté congolaise de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle compte près de 385 adhérents. Selon ses statuts, l’association œuvre notamment en faveur de la solidarité, de l’entraide et du renforcement des liens de fraternité et d’assistance entre les membres de la communauté congolaise et les sympathisants. Elle mène également des actions de promotion de la culture congolaise, notamment à travers les langues, la gastronomie et la musique, et entend favoriser les liens intergénérationnels ainsi que le vivre-ensemble dans le Grand Lyon. Glynn Mfouemo en est l’actuel président, le cinquième depuis la création de l’association.

Marie Alfred Ngoma

LE FIN MOT DU JOUR

Un long chemin

Soixante-dix-sept ans déjà qu’elle marche et ne s’arrête pas. La Chine, c’est d’elle qu’il s’agit, a célébré, le 1er octobre, l’anniversaire de sa fondation en 1949, par son dirigeant, le grand timonier Mao Zedong. À Brazzaville, l’événement a donné lieu à une réception avec dîner au siège de la mission diplomatique du pays. L’occasion pour l’ambassadeur, An Qing, de s’adresser aux officiels congolais, à ses collègues diplomates et à ses compatriotes présents sur les lieux. Les progrès réalisés par son pays ont bien évidemment été rappelés, qui placent de nos jours la Chine, après tant d’efforts et de sacrifices, au rang de deuxième économie du monde. Et toujours cette démarche, partagée par les autorités de l’empire du milieu, de se considérer comme un pays en développement. An Qing a surtout donné à son propos une tonalité empreinte d’humilité sans se départir de la responsabilité qui lui incombait, dans ce moment particulièrement symbolique pour la nation chinoise, de marquer son périmètre sur les questions de politique intérieure et extérieure. Sur le premier volet, Beijing affirme suivre sa propre voie de développement, laquelle a pour principe, a répété la diplomate, le bien-être de la population. À son 15^e plan quinquennal cette an-

née, la Chine accélère son progrès en s’appuyant sur les nouveaux challenges que sont, entre autres, l’industrie manufacturière, le numérique, l’intelligence artificielle et les services. À l’international, le pays revendique son appartenance au « Sud global » et met en avant son attachement à accompagner l’Afrique vers les cimes de la modernité : « La Chine est convaincue que le monde ne pourra prospérer que lorsque l’Afrique sera développée », a concédé l’oratrice. L’Afrique, mais aussi le Congo, son pays d’accueil, dont elle loue l’hospitalité et se satisfait de la solidité des liens d’amitié et de coopération : « Nos deux pays travaillent à construire une communauté d’avenir de haut niveau ». Quant aux crises qui affectent le monde actuellement, An Qing a décrit un moment d’incertitude que la communauté des nations devra surmonter en accordant la priorité au multilatéralisme et à la justice internationale. Pour la Chine, la longue marche de soixante-dix-ans qui se poursuit est aussi synonyme de « promotion de la coopération scientifique et technologique au service de l’humanité ». Pondération, quand deviendras-tu la règle essentielle des relations internationales ?

Gankama N’Siah

PROTECTION DES PERSONNES ÂGÉES

Le gouvernement exhorte à un effort collectif

A l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées célébrée chaque 1er octobre, le gouvernement congolais, par la voix de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, a exprimé dans une déclaration rendue publique sa reconnaissance à toutes ces femmes et hommes qui, par leur travail, leur engagement, leur expérience et leur dévouement, ont contribué au développement du pays.

Placée sur le thème « Changeons notre regard sur les personnes âgées », cette édition invite à porter sur les seniors un regard nouveau, fondé sur le respect, la solidarité et la reconnaissance. Le gouvernement entend, à travers ce thème, mettre au cœur de son action la protection, le bien-être et la participation des personnes âgées à la vie de la société. « Elles sont une richesse pour notre société et sont dépositaires de notre histoire, de notre savoir, de nos valeurs et de notre expérience. Elles ont beaucoup à transmettre aux générations futures », a souligné la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

Le gouvernement reconnaît toutefois les difficultés auxquelles de nombreuses personnes âgées sont confrontées face aux faiblesses ou perte des revenus, isolements, désolidarisations familiales, difficultés d'accès aux soins et aux médicaments, mais également aux situations de maltraitance, de violence, de discrimination ou encore de dépossession, qui peuvent accroître leur vulnérabilité. Face à ces défis, l'exécutif réaffirme sa détermination à construire une société plus solidaire, dans laquelle l'âge ne doit jamais être un facteur d'exclusion ou de marginalisation.

Avec la promulgation d'une loi dédiée à la protection et à la promotion des aînés, le gouvernement souligne une avancée dans sa politique sociale, destinée à améliorer, tant soit peu, leur quotidien. « Il nous appartient désormais de faire vivre cette loi. Cela signifie transformer les



La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire DR

principes qu'elle consacre en actions concrètes, visibles et accessibles à nos aînés », rappelle la déclaration. Plusieurs priorités sont notamment annoncées par le gouvernement à travers le renforcement des dispositifs institutionnels et sociaux de protection des personnes âgées avec des mécanismes d'accueil, d'écoute, d'orientation, d'information et d'accompagnement social adaptés à leurs besoins. Il prévoit également la création des établissements d'accueil et d'hébergement

dites « maisons d'aînés ».

Promouvoir un environnement favorable au vieillissement

Pour la ministre, il s'agit de consolider la protection sociale en faveur des personnes âgées, afin de mieux préserver leurs conditions de vie et de réduire les effets de la vulnérabilité économique, pour promouvoir un environnement favorable au vieillissement, fondé sur le respect des droits et sur une image positive de la personne

âgée. Il faut, en outre, a rappelé la représentante du gouvernement, favoriser chaque fois que cela est possible et souhaitable le maintien des seniors dans leur milieu familial et communautaire.

Elle rappelle, par ailleurs, que la solidarité entre les générations doit rester une valeur vivante de la société congolaise. « Nos aînés ont besoin de protection certes car ils représentent une richesse humaine, culturelle et sociale, porteuse de mémoire, d'expérience, de savoirs et de valeurs

indispensables à la transmission entre les générations », a précisé la ministre dans sa déclaration. Le gouvernement a annoncé poursuivre ses efforts pour faire progresser une politique sociale plus inclusive, plus protectrice et davantage attentive aux réalités du vieillissement. « Nous devons ensemble changer notre regard sur les personnes âgées, faire de la solidarité entre les générations une valeur vivante de la société et construire un Congo où chaque citoyenne et chaque citoyen peuvent avancer en âge dans la dignité, la sécurité et le respect ».

La cérémonie officielle de cette Journée internationale des personnes âgées au Congo sera célébrée à Djambala, dans le département des Plateaux. Il souligne pour le gouvernement la volonté de rapprocher davantage l'action sociale des populations et de mieux prendre en compte les réalités vécues par les personnes âgées dans les localités de l'intérieur du pays.

Pour cette journée, le gouvernement a adressé un appel particulier à l'endroit de la jeunesse afin qu'il considère les personnes âgées comme des dépositaires d'une expérience et d'une mémoire dont la société a besoin, et non comme une charge. Aux organisations de la société civile et aux partenaires techniques et financiers, l'exécutif renouvelle son appel à accompagner les efforts nationaux en faveur d'une meilleure protection et d'une plus grande inclusion des personnes âgées.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

SANTÉ

Rotary Club Brazzaville améliore l'accueil des malades au CSI Maman Mboulé

Le Centre de santé intégré (CSI) Maman Mboulé de Ngamakosso situé à Talangaï, dans le 6^e arrondissement de la capitale, a reçu du Rotary Club Brazzaville-centre le 28 septembre un don d'une tente de 50 mètres carrés avec plus de vingt chaises en fer pour l'accueil des patients longtemps exposés aux intempéries.

Le don a été officiellement remis aux bénéficiaires en présence du chef du district sanitaire de Mboulé-Manianga, Henry Berya Golve Ndzouani. Selon Sylvain Elenga qui a fait la présentation de la donation, leur Club a obtenu de la fondation du District 9150 du Rotary international un modeste appui financier qui a permis la réalisation de ce projet.

Cette tente de 10 mètres sur 5 et les 27 bancs métalliques viennent contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil et d'attente des femmes en consultation pré et post natale, ainsi que des malades en consultation externe. « Notre action s'inscrit dans deux des axes stratégiques ou domaines d'intervention du Rotary international, à savoir : la prévention et le traitement des maladies et la protection de la

Santé de la mère et de l'enfant », a précisé Sylvain Elenga qui a salué, en passant, l'implication du chef de centre et des membres du Rotary Club dans l'aboutissement de ce projet.

La mission principale du Rotary international est de servir autrui en apportant des solutions concrètes à des défis humanitaires majeurs, notamment au niveau local.

Au nom du directeur départemental des services de santé de Brazzaville, le chef du district sanitaire Mboulé-Manianga a remercié le Rotary Club Brazzaville-Centre pour ce geste qui vient en appui aux efforts du gouvernement d'améliorer l'offre de santé.

Pour sa part, Olivier Ansi de l'Action sanitaire du district sanitaire Mboulé-Manianga a précisé que



Les membres du du Rotary Club Brazzaville-centre et le personnel du CSI après la remise du don/DR

ce geste qui apparaît sobre, à première vue, constituait « un appui précieux pour l'amélioration de nos conditions de travail et, surtout, pour l'amélioration de l'accueil et des conditions de prise

en charge de nos populations ». Il a formulé le souhait que cette action ne soit que le début d'une collaboration encore plus forte et fructueuse en faveur du renforcement du système de santé au

niveau de ce CSI qui accueille un peu plus de vingt-cinq mille patients en consultation par trimestre, dont plus de 300 femmes enceintes.

Guy-Gervais Kitina

SALON DE L'ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR

Des jeunes diplômés planchent sur les enjeux de création d'emploi

L'Agence universitaire de la francophonie au Congo (AUF) a organisé du 28 au 30 septembre, à Brazzaville, la deuxième édition du Salon de l'étudiant entrepreneur et de l'employabilité. L'événement a réuni pendant trois jours plusieurs étudiants, des responsables des établissements d'enseignement supérieur et des chefs d'entreprises sur les enjeux liés à la création des emplois pour les jeunes diplômés.

Le représentant de l'AUF-Congo, Grace Donjul Tchi-Goma, a présenté le contexte dans lequel s'est inscrite cette édition, estimant que ces trois journées ont constitué une avancée pour l'entrepreneuriat en milieu universitaire. Il a rappelé que le statut national de l'étudiant entrepreneur, institué par une note circulaire du ministère de l'Enseignement supérieur, autorise un étudiant porteur d'une idée ou d'un projet à mener une activité entrepreneuriale tout en poursuivant ses études avec la possibilité de soutenir son projet devant un jury en fin de cursus.

Cette orientation, a-t-il poursuivi, s'accorde avec la stratégie de l'AUF, articulée autour de cinq piliers, dont l'employabilité et l'engagement citoyen. Pour le représentant de l'AUF-Congo, ce salon avait pour objectif de valoriser le profil de l'étudiant entrepreneur et de préparer les jeunes à un emploi décent, notamment par des ateliers de renforcement des capacités.

Les jeunes étudiants ont ainsi pu prendre part à plusieurs ateliers proposés, consacrés à l'orientation académique et professionnelle, à la découverte des métiers émergents, à l'amélioration des CV et à la préparation aux entretiens d'emploi, aux procédures administratives, juridiques et fiscales, aux sources de financements, des rencontres avec des entrepreneurs inspirants et mentorat et de nombreuses forma-



Les officiels lors de la cérémonie/Adiac

tions certifiées.

La ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, marraine de la cérémonie a fait observer que, pendant longtemps, l'université préparait essentiellement ses étudiants à rejoindre l'administration, au moyen d'un enseignement surtout théorique. Ce qui laissait peu de place à l'entrepreneuriat. Selon elle, cette conception a progressivement cédé la place à une nouvelle approche portée au niveau national et international, avec le concours de partenaires parmi lesquels l'AUF à travers notamment le projet «Entreprendre». Elle a assuré que le

gouvernement comptait mettre tout en œuvre pour transmettre aux jeunes les connaissances, les capacités et les aptitudes dont ils ont besoin pour prendre en main leur avenir. « Nous devons préparer les citoyens de demain qui detiendront toutes les aptitudes et connaissances nécessaires à la transformation de notre société », a expliqué la ministre.

Le coordonnateur du réseau des établissements membres de l'AUF, Roger Armand Makany, a, pour sa part, salué le dynamisme du représentant de l'AUF au Congo et de son équipe. Il a souligné que la mission des établisse-

ments d'enseignement supérieur connaîtra une évolution car la formation seule ne suffisait plus. « Il s'agit désormais d'accompagner les étudiants vers l'insertion professionnelle, de cultiver leur capacité à entreprendre, de stimuler leur créativité et de favoriser l'innovation », a-t-il dit.

Le vice-président de l'Université Marien-Ngouabi, Arsène Lenga, a, de son côté, fait part de la satisfaction de son institution d'avoir abrité la deuxième édition du salon. Il a rappelé que l'université compte parmi les établissements impliqués dans le programme « Entreprendre » de l'AUF, qui

visait à diffuser la culture entrepreneuriale dans l'enseignement supérieur. Arsène Lenga a par ailleurs fait savoir que la direction des relations avec le monde du travail avait déjà accompagné, à travers une structure d'étudiants entrepreneurs, plus d'une cinquantaine de jeunes dans leur parcours entrepreneurial. « L'objectif est de bâtir peu à peu un cadre où une idée se mue en projet, où un projet se transforme en entreprise et où l'entreprise devient une source d'emplois et de richesse », a déclaré le vice-président de l'université Marien-Ngouabi.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

L'Acele assainit la devanture du lycée de Ngamakosso

L'Association congolaise des enseignants des langues étrangères (Acele), que dirige Bovid Chrishiler Atouta, a procédé le 30 septembre au curage du caniveau se trouvant à la devanture du lycée de Ngamakosso, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, Talangai.

S'inscrivant dans le cadre de la protection de l'environnement scolaire, cette opération visait à rendre cet établissement salubre à quelques heures de la rentrée des classes. Pour la concrétisation de cette activité, l'Acele a pu mobiliser quelques volontaires vivant dans ce quartier populaire pour curer le caniveau qui est devenu insupportable, dégagant une odeur nauséabonde tout autour et dans l'établisse-



Les membres de l'Acele curant le caniveau/DR

ment. « Les élèves doivent être respectueux de l'environnement scolaire, car un environnement sain est indispensable pour un meilleur apprentissage », a déclaré Bovid Chrishiler Atouta. Outre l'opération d'assainissement, l'association a fait un don composé, entre autres, de quelques boîtes de craies et de chiffons au lycée d'enseignement général de Ngamakosso.

Parfait Wilfried Douniama

FORUM ÉCONOMIQUE EUROPE-CONGO 2026

La diaspora au cœur des débats sur l'investissement

La deuxième édition du Forum économique « Investir au Congo », organisée dans le cadre de Repats 242, se tiendra les 14 et 15 octobre au Palais des Congrès de Brazzaville. La rencontre réunira entrepreneurs, investisseurs, porteurs de projets, experts, partenaires techniques et financiers, acteurs institutionnels ainsi que des membres de la diaspora congolaise autour des enjeux liés à l'investissement et au développement économique du pays.

Organisé conjointement par le Haut Conseil représentatif des Congolais de l'étranger, en partenariat avec le Service international d'appui au développement (SIAD), le forum entend favoriser les échanges entre les différents acteurs de l'écosystème économique congolais.

Pendant deux jours, les participants prendront part à des panels, tables rondes et rencontres consacrés notamment aux secteurs stratégiques de l'économie. Les discussions devront permettre de faire émerger des recommandations et des pistes d'action susceptibles de contribuer à l'élaboration d'une politique davantage tournée vers l'accompagnement des investisseurs issus de la diaspora.

Parmi les temps forts annoncés figure le Panel 7 consacré aux femmes entrepreneures, qui sera modéré par Séraphine Ekoa. Les échanges porteront sur la contribution des femmes à la dynamique économique du Congo, notamment à travers l'entrepreneuriat, l'accès au financement et aux opportunités, le développement des activités et la consti-

tution de partenariats. Des entrepreneures et porteuses de projets du Congo et de la diaspora seront également invitées à partager leurs expériences.

Le Panel 2, consacré à la «Sécurisation des investissements et au climat des affaires», sera animé par Arnold Wesley Akina. Il abordera les conditions nécessaires à la sécurisation des investissements, au renforcement de la confiance des investisseurs et à l'amélioration de l'environnement des affaires. L'objectif affiché est de favoriser l'émergence de partenariats économiques durables entre le Congo, sa diaspora et ses différents partenaires.

La question du capital humain sera au centre du Panel 6, intitulé « Formation, compé-

HCRCE
Haut Conseil Représentatif
Des Congolais de l'Étranger

FORUM ÉCONOMIQUE EUROPE-CONGO 2026
2^e ÉDITION SPÉCIALE
REPATS CONGO

BRAZZAVILLE
14 - 15 OCTOBRE 2026
UNIS POUR INVESTIR.
AGIR ET BÂTIR ENSEMBLE

Je serai là !

Dimitri M'FOUMOU-TITI
Modérateur du Panel 6
Formation, compétences,
employabilité et capital humain

Le Congo.
UNE TERRE D'OPPORTUNITÉS
AU CŒUR DES PARTENARIATS
MONDIAUX

INSCRIPTION PARTICIPANTS
EXPOSANTS & STANDS
DU 14 AU 15 OCTOBRE 2026
PALAIS DES CONGRÈS
BRAZZAVILLE

www.hcrce.org

SIAD
Service International
d'Appui au Développement

DES TALENTS
DES IDÉES
DES PARTENARIATS
POUR UN CONGO PLUS FORT

tences, employabilité et capital humain», sous la modération de Dimitri M'Foumou-Titi. Les participants examineront notamment l'adéquation entre les compétences disponibles et les besoins des entreprises, la formation professionnelle, l'employabilité des jeunes, la transmission des savoir-faire ainsi que la mobilisation des compétences de la diaspora. De son côté, le Panel 5, modéré par Michelle Mfoutou, sera consacré à l'« Accompagnement et financement des entreprises à impact au Congo ». Les échanges porteront sur les mécanismes d'accompagnement entrepreneurial, l'accès au financement et les conditions favorisant l'émergence et la croissance d'entreprises créatrices de valeur et d'emplois.

Les infrastructures stratégiques seront également au programme avec le Panel 4, intitulé «Infrastructure, énergie, eau, numérique et PPP», sous la modération de Jeffrey Moukassa. Les discussions viseront notamment à identifier des projets et des solutions susceptibles de soutenir le développement des infrastructures dans les domaines de l'énergie, de l'eau et du numérique, ainsi qu'à examiner les possibilités de partenariats public-privé.

Pour les organisateurs, cette deuxième édition entend mettre davantage en lumière les initiatives portées par la diaspora congolaise et faciliter les mises en relation entre porteurs de projets, entrepreneurs, investisseurs et partenaires techniques et financiers.

Le forum intervient dans le prolongement des récentes rencontres et de l'immersion effectuée au Congo par une délégation de la diaspora congolaise. Cette initiative avait été engagée sous l'impulsion du ministre des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, Constant-Serge Bounda.

Marie Alfred Ngoma

COMMERCE TRANSFRONTALIER

L'INS renforce le suivi des échanges informels

L'Institut national de la statistique (INS) a organisé, le 2 octobre à Brazzaville, un atelier de sensibilisation consacré au commerce transfrontalier informel (CTI). La rencontre a réuni des représentants de dix-neuf administrations et structures publiques, du secteur privé et de la société civile, avec pour objectif de renforcer la connaissance de ces échanges et de poser les bases d'un dispositif statistique permanent.

Le commerce transfrontalier informel constitue une réalité économique importante, mais encore insuffisamment prise en compte dans les statistiques officielles du Congo. Pour améliorer sa mesure, l'INS entend mobiliser l'ensemble des acteurs intervenant dans l'encadrement, l'observation et l'utilisation des données relatives aux échanges aux frontières. L'atelier de sensibilisation, initié avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (Hiswaca) vise à favoriser une compréhension commune du commerce transfrontalier informel et à renforcer la collaboration entre les différentes administrations concernées.

Pour le directeur de la coordination statistique à l'INS, Arsène Odzo Dimi, la diversité des participants traduit la nécessité d'une approche concertée. « Réunir ces compétences autour d'un même objectif, c'est la raison d'être de cet atelier », a-t-il expliqué. En effet, chaque jour, des marchandises franchissent les frontières terrestres et fluviales du Congo



Les participants au lancement de l'atelier/Adiac

sans être systématiquement enregistrées. Ces échanges contribuent à l'approvisionnement des marchés et aux revenus de nombreuses familles, mais restent largement absents des statistiques officielles. Cette situation pose un problème pour l'évaluation du commerce extérieur. Selon Arsène Odzo Dimi, les méthodes utilisées auparavant à l'échelle sous-régionale pour estimer ces échanges à partir des mouvements de billets de banque ne sont plus adaptées depuis la mise en circulation des

nouveaux billets en janvier 2023. L'INS entend désormais privilégier l'observation directe aux frontières afin de disposer de données plus précises sur la nature, le volume et la valeur des marchandises échangées. Dans cette perspective, une étude monographique est en cours pour établir une cartographie détaillée des points de passage des marchandises le long des frontières congolaises. Elle doit notamment permettre d'identifier et de caractériser ces points de passage,

d'évaluer les dispositifs administratifs qui les encadrent et de recenser les différents services présents. L'étude prévoit également d'identifier les produits importés et exportés à chaque point de passage, les acteurs impliqués dans le commerce transfrontalier informel et les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Le dispositif envisagé repose sur trois étapes. La première concerne les études monographiques destinées à recenser et caractériser les différents points

de passage. La deuxième prévoit une enquête de référence en 2027 pour estimer la valeur annuelle du commerce transfrontalier informel. La troisième doit aboutir à la mise en place d'une collecte trimestrielle permanente, dont les résultats pourront être intégrés à la balance des paiements et aux comptes nationaux. Cette démarche est conduite sous la coordination de la Commission de la CEMAC, avec le soutien du Projet HISWACA.

Fiacre Kombo

FORCE PUBLIQUE

Des militaires formés en génie travaux

Le directeur général de l'Ecole de génie travaux (EGT), le colonel-major Armand-Pascal Mboumba, a affirmé que former, c'est investir dans l'apprentissage tout au long de la vie. Former, c'est la seule et unique réponse à l'obsolescence des compétences voire des connaissances. Il nous faut donc investir aujourd'hui pour être à même de répondre aux exigences et aux défis de l'heure et de ceux à venir.

Le colonel-major Armand-Pascal Mboumba s'est ainsi exprimé, le 2 octobre, à l'Académie militaire Marien-Ngouabi à l'occasion de la rentrée académique 2026-2027 de l'EGT. Une cérémonie marquée par l'historique de l'école, la présentation des différents stages, le bilan des activités réalisées par cet établissement et l'exhortation de son directeur général aux apprenants. Cette année, l'école va accueillir quatre-vingt et un stagiaires militaires, policiers et gendarmes. L'année académique 2026-2027 qui s'ouvre ce jour, a déclaré dans son mot d'ouverture le directeur général de l'établissement, obéit à cette volonté de renforcement de compétences, d'aptitudes ou de performances dont nos autorités politiques et le commandement sont soucieux aux fins de créer dans nos Etats des conditions propices et des bases saines pour le développement intégral.



Le directeur général de l'EGT, le colonel-major Armand-Pascal Mboumba DR

Et le premier chantier demeure la réalisation des quatorze stages DCSD (2 stages d'officiers et 12 stages de sous-officiers) auxquels pourraient éventuellement s'ajouter des stages à la carte. Le

deuxième axe portera, une fois de plus, après l'année 2026-2027, à la réalisation en terre congolaise du chantier conjoint des divisions d'application de l'EGT et de l'Ecole du génie d'Angers en mai-juin

2027.

Conformément au planning des stages, le 18e cours d'application de génie travaux se déroulera du 21 septembre 2026 au 25 juin 2027 ; le stage « certificat technique de 2^e degré, option travaux publics », en sigle CT2, se déroulera du 14 septembre au 11 décembre 2026 ; le stage « , certificat technique de 1^{er} degré, option eau », en sigle CT1 Eau, se déroulera du 28 septembre au 20 novembre 2026 ; le stage « certificat technique de 2^e degré, option bâtiment et infrastructures opérationnelles », en sigle CT2 BIO, se déroulera du 14 septembre au 11 décembre 2026 ; le stage « certificat technique de 1^{er} degré, option Eau », en sigle CT1 Eau, se déroulera du 28 septembre au 20 novembre 2026 ; le stage « certificat technique de 1^{er} degré, option énergie », en sigle CT1 énergie, se déroulera du 28 septembre au 20 novembre 2026 ; le stage « cer-

tificat technique élémentaire, option travaux publics », en sigle CTE-TP, se déroulera du 14 septembre au 16 octobre 2026 ; le 18e cours d'application de génie travaux, se déroulera du 21 septembre 2026 au 25 juin 2027.

Au formateurs, au personnel d'encadrement et aux apprenants venus des pays amis, le directeur général a dit : « L'année 2026-2027 exige de chacun de nous un investissement conséquent. Une fois de plus, cela appelle à la fois le dépassement de soi, le dévouement, l'esprit de sacrifice, la probité, le sens de l'honneur et du devoir. L'année précédente, vous aviez donné le meilleur de vous-même pour mériter de l'entière satisfaction et les félicitations de la hiérarchie. Demeurez donc disponibles et engagés dans l'accomplissement des tâches assignées pour des résultats toujours satisfaisants ».

Guillaume Ondze

AFRIQUE CENTRALE

La bataille des corridors se joue à Bangui

Avec le corridor 13 Pointe-Noire–Brazzaville–Bangui–N'Djamena, la Centrafrique se retrouve au croisement des ambitions de connectivité de la CEEAC. Pour la BAD, l'enjeu dépasse les infrastructures : il s'agit de réduire l'enclavement, fluidifier les échanges et renforcer l'intégration économique de l'Afrique centrale.

À Bangui, la bataille du désenclavement prend une dimension régionale. La mission de neuf jours conduite du 11 au 19 septembre 2026 par la Banque africaine de développement (BAD) intervient alors que la Centrafrique cherche à accélérer ses investissements dans les transports, l'énergie, l'agriculture, l'eau et les infrastructures aéroportuaires. Mais derrière les chantiers nationaux se dessine un enjeu plus vaste : la recomposition des grands corridors qui structurent l'espace économique de la CEEAC. Le dossier central est le Corridor 13 Pointe-Noire–Brazzaville–Bangui–N'Djamena. Sa première phase bénéficie d'un financement de 282 millions de dollars du Groupe de la BAD. L'objectif est de permettre à la République centrafricaine de diversifier son accès aux marchés régionaux grâce à une liaison vers le port de Pointe-Noire, au Congo. La BAD présente le projet comme stratégique pour l'intégration régionale et son articulation avec la Zone de libre-

échange continentale africaine. Pour Bangui, l'enjeu est considérable. L'enclavement renchérit les coûts de transport, ralentit les échanges et réduit la capacité d'attraction des investissements. Une connexion plus efficace avec Pointe-Noire peut offrir une voie supplémentaire vers la mer et les marchés internationaux. Pour le Congo, l'enjeu est également celui de la consolidation de la vocation régionale de son infrastructure portuaire. Pour le Tchad, le corridor ouvre potentiellement une autre profondeur logistique vers l'Afrique centrale.

La géographie des infrastructures devient ainsi une géographie des flux.

C'est précisément ce qui donne au corridor 13 une portée CEEAC. La Communauté a identifié le projet parmi ses grands chantiers régionaux d'infrastructures de transport, aux côtés notamment du corridor Brazzaville–Yaoundé, de l'axe Yaoundé–Bata–Libreville et du corridor Bangui–Kisanga-

ni–Bujumbura. L'enjeu n'est donc pas simplement de construire des routes. Il est de parvenir à faire fonctionner des corridors économiques intégrés : infrastructures, postes-frontières, douanes, transit, transport multimodal, circulation des marchandises et harmonisation des procédures doivent progressivement fonctionner comme un même système. Les expériences engagées sur d'autres corridors de la CEEAC montrent d'ailleurs que la facilitation du commerce et l'harmonisation douanière sont aussi déterminantes que les infrastructures physiques. Sur le terrain centrafricain, certains indicateurs témoignent déjà de l'avancement. Le tronçon Bossaranga–Mbaïki, long de 69 kilomètres, ainsi que 4,5 kilomètres de voirie urbaine à Mbaïki, atteignaient 98 % d'exécution au 31 août 2026. Mais la mission de la BAD a également relevé des contraintes liées notamment à la libération des emprises et aux indemnités des populations affectées.

L'autre maillon stratégique est aérien. Les travaux de modernisation de l'aéroport international de Bangui-M'Poko sont annoncés à plus de 90 % d'exécution. Le projet vise notamment la certification OACI et l'amélioration durable de la connectivité aérienne de la capitale centrafricaine. Cette approche rejoint une dynamique plus large de la CEEAC. En 2026, l'organisation régionale a également accéléré le processus du pont route-rail Brazzaville–Kinshasa, avec cinq groupements préqualifiés et une procédure d'appel à propositions engagée. Ce projet doit connecter davantage les réseaux routiers et ferroviaires et faciliter les échanges entre les deux rives du Congo. Ces projets dessinent progressivement une même question stratégique : comment transformer un espace régional géographique fragmenté en véritable marché connecté ? Pour la CEEAC, le défi est moins celui de l'annonce de grands ouvrages que celui de leur articu-

lation. Pointe-Noire, Brazzaville, Bangui, Kinshasa, Yaoundé ou N'Djamena ne constituent une véritable chaîne régionale que si les corridors qui les relient deviennent effectivement praticables, compétitifs et prévisibles pour les opérateurs économiques. C'est là que se situe l'enjeu géopolitique du chantier centrafricain. En finançant des infrastructures à Bangui, la BAD contribue aussi à renforcer les connexions entre façade atlantique, bassin du Congo et Afrique centrale enclavée. La réussite du corridor 13 ne transformera pas à elle seule la géographie économique régionale. Mais son achèvement pourrait constituer un maillon important d'un réseau de corridors dont la CEEAC cherche encore à faire une véritable architecture d'intégration. À Bangui, la question n'est donc plus seulement de sortir de l'enclavement. Elle est de savoir quelle place la Centrafrique pourra occuper dans la future carte des flux de l'Afrique centrale.

Noël Ndong



AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les Actionnaires de la société ECOBANK CONGO SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 16 octobre 2026 à 16 heures. La réunion se tiendra dans la Salle du Conseil d'Administration, au 7^e étage du Siège Social, sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUÉ et Amilcar CABRAL, Quartier la Plaine, Centre-Ville, Arrondissement III Poto-Poto, Brazzaville.

L'Assemblée délibère sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'augmentation du capital social de la Banque ;
2. Revalorisation de la valeur nominale de l'action ;
3. Nouvelle répartition du capital social ;
4. Mise à jour des statuts (articles relatifs aux apports et au capital social) ;
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire peut assister personnellement à l'Assemblée ou s'y faire représenter par un mandataire muni d'un pouvoir écrit, quel que soit le nombre d'actions qu'il détient.

Les pouvoirs doivent parvenir au Secrétariat Général du Conseil d'Administration au plus tard le **09 octobre 2026**, afin de faciliter l'organisation de la séance. Un modèle de pouvoir est disponible sur simple demande.

Toutefois, chaque participant devra présenter une pièce d'identité en cours de validité et, le cas échéant, son pouvoir.

En ce qui concerne la documentation relative à cette Assemblée Générale Extraordinaire, elle est tenue à la disposition des actionnaires à compter de la date du présent avis. Elle peut être consultée au Secrétariat Général du Conseil d'Administration, sis au 2^e étage du Siège Social de la Banque à Brazzaville, les jours ouvrables de 7H30 à 17H15.

Pour toute information complémentaire, les actionnaires peuvent contacter le Secrétariat du Conseil d'Administration au +242 06 511 05 47 ou à l'adresse : amounweneni@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 24 septembre 2026.

Herland Chelgani MOUNGUENGUI NZ.
Secrétaire Général du Conseil d'Administration

Feedback: Comments

Enseignement des Ateliers Sociaux - Maitrise Fils d'Or et Junior Olympe - Garçon de la place, Centre-Ville (R.R. 200) - Montréal
Tél: (514) 96 200 82/82 / (514) 96 218 01 81 - Email: scabank@scobank.com
www.scobank.com

DIPLOMATIE

Le Congo et la Chine consolident leur coopération dans plusieurs domaines

À l'occasion de la célébration du 77^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, les deux pays ont réaffirmé, le 1^{er} octobre à Brazzaville, la volonté de consolider leur coopération bilatérale.

La célébration du 77^e anniversaire de la République populaire de Chine a permis de mettre en lumière les avancées enregistrées dans les relations sino-congolaises, ainsi que les perspectives de développement de la coopération dans divers domaines (économique, infrastructurel, agricole, éducation, formation, culturel etc.)

Dans son discours prononcé devant le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des congolais de l'étranger, la communauté chinoise, ainsi que de nombreux invités de marque, l'ambassadeur de Chine au Congo, An Qing, a rappelé les différentes rencontres organisées au sommet de l'État entre les présidents Congolais Denis Sassou N'Guesso et Chinois Xi Jinping. Ces différentes rencontres, a-t-elle expliqué, s'inscrivent dans le cadre « du renforcement de la solidarité et du soutien mutuel ».

Sur le plan économique, durant les huit premiers mois de cette année, la diplomate a fait savoir que le volume des échanges commerciaux entre la Chine et le Congo ont augmenté de 13,4%. Ce chiffre était de 5,8% en 2025. « En juillet dernier, le Congo est devenu un pays fondateur de l'Organisation mondiale de la coopération en matière d'IA. En septembre dernier, le premier lot de porias cocos congolais bénéficiant de la politique de tarif douanier zéro a



Une vue des invités DR

été exporté vers la Chine, contribuant ainsi à l'obtention continue de résultats importants dans la coopération sino-congolaise », a rappelé la diplomate Chinoise.

La coopération sino-congolaise a-t-elle poursuivi, se traduit par la réalisation de plusieurs projets structurants, notamment la formation. Depuis le début de cette année, plus de deux cents officiers et techniciens congolais ont été formés en Chine, une centaine d'étudiants congolais ont obtenu différents types de bourses d'études chinoises.

Par ailleurs, cette coopération s'étend également dans le domaine culturel. Dans le cadre de l'année sino-africaine, l'ambassade de Chine a organisé une série d'activités comme « Illumination en rouge chinois », « Festival des films

chinois » et Salon de développement féminin « Roses tenaces », « afin de favoriser la compréhension mutuelle et d'apporter joie et chaleur au peuple congolais », a rappelé Mme l'ambassadeur.

La réunion des hauts fonctionnaires du FOCAC prévue en novembre

L'ambassadeur An Qing a saisi cette occasion pour annoncer l'organisation, le mois prochain par la Chine et le Congo de la réunion des hauts fonctionnaires du FOCAC, ainsi que la conférence ministérielle du FOCAC l'an prochain. « Cela témoigne non seulement de la confiance mutuelle, mais aussi d'une responsabilité conjointe à assumer. La Chine et l'Afrique doivent travailler ensemble pour consolider leur solidarité, promouvoir le développement innovant, défendre la

paix et la stabilité et améliorer la gouvernance mondiale », a affirmé Mme An Qing.

« Nous sommes convaincus que la Chine et le Congo pourront conjuguer leurs efforts pour mener à bien les activités importantes dans le cadre du FOCAC, en vue d'écrire de nouveaux chapitres remarquables dans les annales de la coopération sino-congolaise à l'ère nouvelle, au grand bénéfice des peuples chinois et africains », a-t-elle ajouté.

Dans le cadre de la célébration du 77^e anniversaire de la fondation de la Chine, la diplomate chinoise a notamment présenté les orientations du plan de développement de son pays au cours des années écoulées axées sur l'innovation, l'amélioration de la qualité du développement, la détermination de la Chine face aux difficultés, son at-

tachement à l'ouverture et à la coopération pour le bénéfice mutuel et le gagnant-gagnant, surtout dans le cadre du FOCAC (Forum sur la coopération sino-africaine), et la stabilité de la croissance économique, tout en réaffirmant l'engagement de la Chine en faveur d'une coopération internationale orientée vers « le développement partagé ». Rappelons que la célébration de l'anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine est organisée chaque année à Brazzaville par la représentation diplomatique chinoise. Ces différents rendez-vous constituent traditionnellement des occasions de rappeler l'évolution des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo établies depuis 1964, et de présenter les perspectives de coopération pour les années à venir.

Yvette Reine Boro Nzaba

AFRIQUE CENTRALE

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies chez Isidore Mvouba

En tournée diplomatique dans les pays de la région, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Afrique centrale, Mohamed El-Amine Souef, a échangé le 1^{er} octobre à Brazzaville avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, sur des questions liées à la paix, à la sécurité au développement.

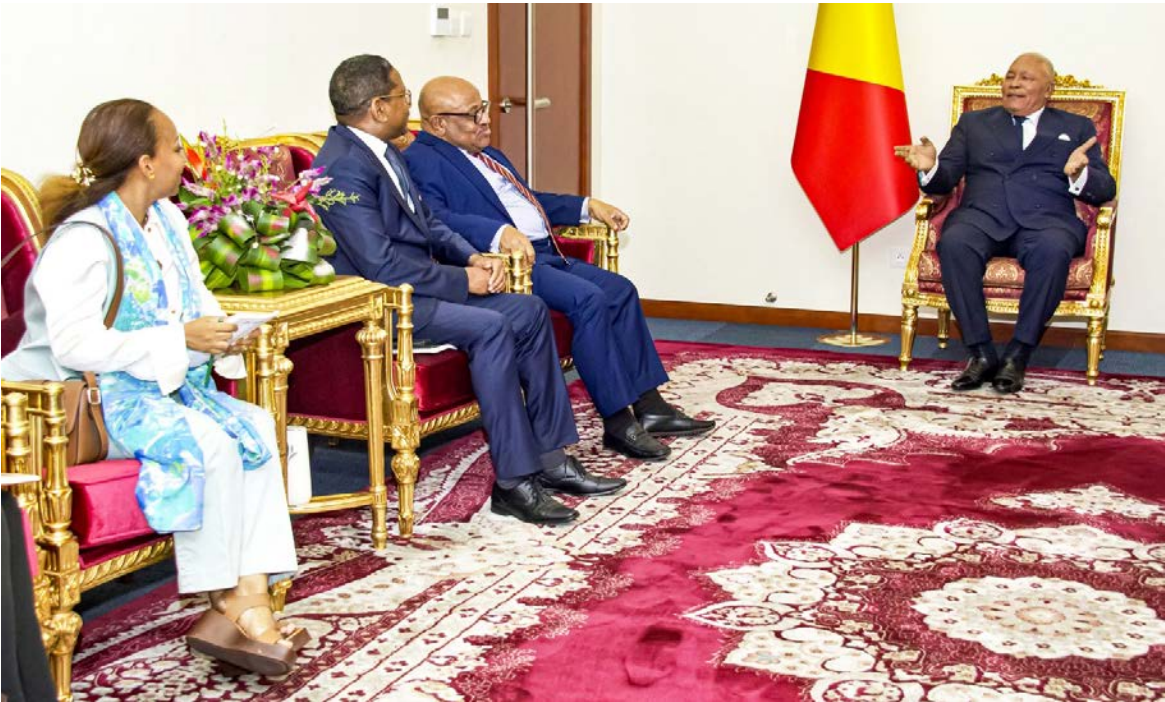
Accompagné du coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo, Abdourahmane Diallo, Mohamed El-Amine Souef, qui a pris ses fonctions le 27 mai dernier, a entrepris depuis quelques jours une mission de prise de contacts dans les onze pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale. À l'issue de l'audience avec Isidore Mvouba, le chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale s'est dit heureux d'avoir échangé avec le président de la chambre basse du Parlement congolais sur un certain nombre de points liés aux questions de paix et de sécurité dans la région.

« Vous savez que le Congo a toujours été pionnier et champion dans les questions de paix, de sécurité, non seulement au niveau de la région, mais également à l'échelle continentale. Le président Denis Sassou N'Guesso s'est beaucoup démarqué, il s'est engagé avec son gouvernement et les parlementaires, que ce soit sur des questions liées

au conflit en République centrafricaine ou bien en République démocratique du Congo ou dans les Grands Lacs en général. Même en Libye, vous avez été champion », a rappelé Mohamed El-Amine Souef.

Les deux personnalités ont également parlé des réformes au niveau de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies. Elles ont aussi évoqué les réformes sécuritaires au Congo, mais également de la parité, du rôle de la femme et des jeunes dans le processus en cours pour le développement durable du pays. Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Afrique centrale a salué le leadership du président de l'Assemblée nationale qui a, selon lui, une grande expérience.

« Vous savez, nous, les hommes politiques, les diplomates, nous passons, ce sont les institutions qui restent. Quand vous avez quelqu'un qui a été élu et qui ne porte pas les préoccupations du peuple, de la société civile ou qui maîtrise moins



Le préident de l'Assemblée nationale s'entretenant avec le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies/DR

les questions ou bien le rôle de l'exécutif, il est difficile. Mais le président de l'Assemblée nationale, c'est quelqu'un qui a fait l'exécutif, qui connaît très bien et qui est un enfant de terroir. Nous avons, à titre d'exemple,

parlé de la Ve République en France. Les actes qui ont été posés, c'est un travail de longue haleine, mais il faut légiférer », a conclu le Comorien, précisant que les préoccupations liées au rôle de la femme et du jeune dans

les questions de paix, de sécurité, mais aussi de développement, sont tout un chantier et non pas un travail qui pourrait se faire dans 24 heures.

Parfait Wilfried Douniama

GUTERRES À L'AFRIQUE

« Plus de pillage », le combat pour reprendre la valeur

Minerais critiques, énergie, numérique, finance : à New York, le secrétaire général de l'ONU appelle à rompre avec le modèle d'une Afrique fournisseur de matières premières. Derrière l'enjeu économique se dessine une bataille pour la souveraineté et la place du continent dans le nouvel ordre mondial.

Le mot est lourd. Et il vient du sommet du système multilatéral. À New York, António Guterres a appelé à en finir avec le « pillage » des ressources africaines. Mais derrière cette formule se trouve surtout un constat économique : le continent possède des ressources stratégiques considérables sans capter une part équivalente de la valeur créée à partir de celles-ci. Lors de l'édition 2026 d'Unstoppable Africa, organisée les 20 et 21 septembre à New York par la Global Africa Business Initiative, le secrétaire général de l'ONU a voulu déplacer le débat. Il ne s'agit plus, selon lui, de convaincre le monde du « potentiel » africain, mais de déterminer qui bénéficiera de la croissance du continent. L'événement était précisément conçu autour des investissements, des transactions et des infrastructures destinées à maintenir davantage de valeur en Afrique. « *Nous passons de faire des affaires en Afrique à faire des affaires avec l'Afrique* », a déclaré Antonio Guterres. La nuance est stratégique.

Le vieux modèle au pied du mur

L'Afrique dispose d'environ 30 % des ressources mondiales en minerais critiques et de 60 % des meilleurs potentiels solaires de la planète, selon les données citées par le secrétaire général. Pourtant, elle ne reçoit qu'environ 2 % des investissements mondiaux dans les énergies propres. Plus de 600 millions d'Africains restent privés d'électricité. Le paradoxe est désormais difficile à



António Guterres

ignorer : le continent possède une partie des ressources nécessaires à la transition énergétique mondiale, mais ne maîtrise encore qu'une partie limitée des chaînes de valeur qui en découlent. C'est précisément ce que Guterres avait déjà dénoncé en mai à Nairobi : ressources extraites en Afrique, valeur captée ailleurs, tandis qu'une partie des coûts environnementaux reste sur le continent. Il appelait alors à développer la transformation et la fabrication locales, la transparence et des bénéfices réels pour les communautés. À New York, le message change d'échelle. Il ne s'agit plus seulement de minerais. Il s'agit du modèle économique africain.

Du minerai à la puissance industrielle

Le cobalt, le lithium, le graphite, le manganèse ou les autres minerais

critiques peuvent offrir à l'Afrique une position stratégique dans la transition énergétique mondiale. Mais l'avantage géologique ne suffit pas. Le pouvoir se déplace vers les capacités de raffinage, de transformation, de fabrication, de financement, de technologie et de recyclage. C'est pourquoi la question centrale n'est plus uniquement : combien l'Afrique extrait-elle ? Elle devient : combien transforme-t-elle ? Combien fabrique-t-elle ? Combien d'emplois qualifiés crée-t-elle ? Combien de technologies maîtrise-t-elle ? Le secrétaire général de l'ONU appelle explicitement à ce que les ressources naturelles africaines « *créent de la valeur locale et des emplois décents* », plutôt que d'être simplement expédiées à l'étranger. Cette logique vaut également pour l'énergie. L'Afrique dispose d'un po-

tentiel solaire considérable, mais les capitaux ne suivent pas encore à la même hauteur. Guterres souligne ainsi le paradoxe entre les ressources renouvelables du continent et son déficit d'investissement. La bataille des minerais critiques devient donc inséparable de celle de l'électricité africaine. Sans énergie abondante et compétitive, pas de métallurgie moderne, pas de raffinage à grande échelle, pas d'industrie de batteries et pas de transformation industrielle suffisamment compétitive.

Le vrai contentieux : l'argent

Mais le principal obstacle est peut-être ailleurs : dans le coût du capital. Antoine Guterres estime que de nombreux pays en développement doivent supporter des coûts d'emprunt deux à trois fois supérieurs à ceux des économies riches. L'Afrique se retrouve ainsi avec des ressources naturelles stratégiques, des marchés en expansion et une population jeune, mais avec un accès au financement qui réduit sa capacité à industrialiser. C'est ici que son discours sur la réforme de l'architecture financière internationale prend tout son sens. Selon le secrétaire général, cette architecture a été « *créée par les riches, pour les riches* ». Il appelle les banques multilatérales de développement à devenir « *plus grandes, plus audacieuses et meilleures* » et à mobiliser davantage de capitaux privés vers l'Afrique. La souveraineté minière sans souveraineté financière resterait incomplète. Un pays peut disposer d'un gisement

exceptionnel et perdre une grande partie de la valeur si le financement, les technologies, les infrastructures et les marchés sont contrôlés ailleurs.

De l'économie à la géopolitique

C'est finalement le point le plus politique du discours de Guterres. Il relie directement la transformation économique de l'Afrique à sa représentation dans la gouvernance mondiale. L'Afrique, rappelle-t-il, demeure sans siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Il défend donc l'attribution de sièges permanents au continent. Le raisonnement est cohérent : si l'Afrique doit peser davantage dans l'économie mondiale, elle revendique aussi une place correspondant davantage à son poids dans les institutions qui fixent les règles internationales. Ressources naturelles, climat, financement, commerce et gouvernance mondiale se retrouvent ainsi dans une même équation. La Zone de libre-échange continentale africaine constitue l'un des instruments de cette transformation. Les marchés africains peuvent permettre de créer des débouchés continentaux pour des produits transformés localement plutôt que de maintenir une relation essentiellement orientée vers l'exportation des matières premières. L'enjeu est considérable. D'ici à 2050, l'Afrique représentera environ un quart de la population mondiale, rappelle Guterres. La question n'est donc plus de savoir si le continent disposera d'un poids démographique et économique croissant.

Noël Ndong

COP31-COP32

L'Afrique veut reprendre la main sur le climat et son financement

À New York, William Ruto et le CAHOSCC préparent une position africaine commune pour Antalya et Addis-Abeba. Derrière le climat se joue une bataille plus large : financement, industrialisation, énergie, représentation du continent et réforme de la gouvernance mondiale.

L'Afrique veut arriver unie aux prochaines grandes négociations climatiques. À New York, en marge de la 81^e assemblée générale des Nations unies, le président kényan William Ruto a réuni le Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC), dont il assure la coordination. Objectif : consolider la position commune du continent avant la COP31, prévue à Antalya pour novembre, tout en préparant déjà le terrain de la COP32, qui se tiendra en Éthiopie en 2027. Le message de Nairobi est désormais clairement orienté vers la mise en œuvre. Pour Ruto, l'enjeu n'est plus seulement d'accumuler les engagements climatiques, mais de transformer ces promesses en investissements, en infrastructures, en emplois et en capacités productives. Il réclame notamment des financements pour l'adaptation, des capitaux abordables, des garanties et des mécanismes de partage des

risques capables de soutenir les énergies renouvelables, l'industrialisation verte et les infrastructures résilientes. Cette approche traduit une évolution du discours africain. Le climat n'est plus présenté uniquement comme une question environnementale. Il devient un levier de transformation économique.

Le financement, bataille centrale

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a replacé cette revendication dans le cadre des principes d'équité, de justice climatique et de responsabilités communes mais différenciées. L'Afrique demeure confrontée à des impacts climatiques importants alors que sa contribution historique aux émissions mondiales reste limitée. D'où une priorité : rendre les financements d'adaptation plus importants, mais surtout accessibles, abordables et prévisibles. Le continent veut également renforcer l'accès aux technolo-

gies, aux capacités de production et aux mécanismes permettant de répondre aux pertes et dommages, sans accroître les vulnérabilités liées à la dette. La question est stratégique. Pour de nombreux États africains, la transition énergétique ne peut être dissociée de l'accès à l'électricité, de l'industrialisation et de la création d'emplois. Réseaux électriques régionaux, énergies renouvelables, cuisson propre, agriculture résiliente : l'agenda climatique africain cherche désormais à s'articuler avec les priorités du développement.

Antalya comme étape, Addis-Abeba comme test

La COP31 constituera une première épreuve de cohésion. Elle se tiendra à Antalya du 9 au 20 novembre 2026. La formule retenue est particulière : la Turquie accueille la conférence et en assure la présidence, tandis que l'Australie dirige les négociations, selon l'accord conclu entre les

deux pays. Pour l'Afrique, l'enjeu sera donc de transformer la coordination politique engagée à New York en capacité de négociation collective. La COP32, en Éthiopie, donnera ensuite au continent une visibilité supplémentaire. L'Union africaine entend travailler avec Addis-Abeba, les États membres et les partenaires afin que les priorités africaines, les expériences et les solutions du continent soient davantage intégrées aux décisions internationales. Le secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a confirmé la disponibilité de l'organisation à accompagner cette coordination d'Antalya à Addis-Abeba.

Mais le fil rouge dépasse le seul climat

À New York, António Guterres, dans son dernier discours devant l'Assemblée générale avant la fin de son mandat, a de nouveau plaidé pour une réforme des institutions multilatérales et dénoncé la sous-représentation de l'Afrique

au Conseil de sécurité. C'est là que les agendas peuvent se rejoindre. Financement climatique, réforme de la gouvernance mondiale et représentation africaine procèdent d'une même revendication : faire davantage correspondre le poids démographique, économique et stratégique du continent avec sa capacité réelle d'influence dans les institutions internationales. De Nairobi à Addis-Abeba, en passant par Antalya et New York, l'Afrique cherche ainsi à passer d'une logique de revendication à une logique de coalition. Le véritable enjeu des COP31 et COP32 ne sera donc pas seulement de savoir combien de nouveaux engagements seront annoncés. Il sera de mesurer si le continent parvient à transformer son unité diplomatique en financements, investissements, industrialisation et pouvoir de négociation. Pour l'Afrique, la bataille climatique devient progressivement une bataille pour sa place dans le nouvel ordre multilatéral.

Noël Ndong

ONU

L’Afrique remet sur la table sa candidature à un siège permanent...

À New York, le président kényan William Ruto relance la bataille pour une représentation permanente de l’Afrique au Conseil de sécurité. Une revendication que Brazzaville défend depuis plus d’une décennie, au nom du Consensus d’Ezulwini.

Le plaidoyer africain revient au cœur du débat onusien. Devant l’Assemblée générale des Nations unies, le président kényan William Ruto a de nouveau dénoncé l’absence de représentation permanente de l’Afrique au Conseil de sécurité. Le continent compte 54 États membres de l’ONU, soit plus d’un quart de l’Organisation, mais aucun des cinq sièges permanents. Pour Nairobi, cette architecture demeure largement héritée de l’ordre international de 1945, à une époque où la plupart des États africains n’étaient pas encore indépendants. « *Le monde s’est depuis transformé. Le Conseil de sécurité, lui, ne l’a pas fait* », a déclaré William Ruto, appelant à adapter l’institution aux réalités géopolitiques contemporaines. Cette revendication intervient alors que le secrétaire général António Guterres lui-même juge persistante et injustifiable l’absence d’une voix africaine permanente au sein de l’organe chargé de la paix et de la sécurité internationales. Mais Nairobi ne fait que réactiver une ba-

taille diplomatique ancienne. Et, en Afrique centrale, Brazzaville figure depuis longtemps parmi les capitales qui la portent avec constance. Le président Denis Sassou N’Guesso s’est particulièrement investi dans ce dossier. Dès 2014, à Oyo, alors que le Comité des dix de l’Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité se réunissait au Congo, il plaidait déjà pour la correction d’une « injustice historique » et rappelait que l’Afrique ne pouvait rester à l’écart d’un organe dont les décisions concernent directement sa sécurité. Le discours de Denis Sassou N’Guesso à l’Assemblée générale de l’ONU, en septembre 2023, avait marqué une nouvelle étape. Le chef de l’État congolais y réaffirmait l’attachement de Brazzaville au multilatéralisme et à une réforme du Conseil de sécurité permettant une représentation plus juste des continents. Surtout, il rappelait que la position africaine, scellée dans le Consensus d’Ezulwini, était défendue par le Congo depuis plus d’une décennie. Sa demande était

alors explicitement formulée : deux États africains membres permanents, avec droit de veto. « *Ce ne serait que justice devant l’histoire* », avait-il conclu. Cette ligne n’est pas restée au stade des discours présidentiels. En janvier 2023, Brazzaville avait accueilli la 10^e réunion ministérielle du Comité des dix sur la réforme du Conseil de sécurité. En novembre de la même année, à Oyala, en Guinée équatoriale, Denis Sassou N’Guesso précisait que deux sièges permanents avec droit de veto constituaient l’attente minimale africaine dans un Conseil élargi et rénové. En juillet 2025 encore, le Congo réaffirmait son soutien au modèle africain issu du processus du C10 et à l’octroi de deux sièges permanents assortis du veto.

Une revendication africaine, pas une compétition entre capitales
C’est un point essentiel : la position défendue par Brazzaville n’est pas, officiellement, une candidature congolaise à un siège permanent. Elle s’inscrit dans la position commune de

l’Union africaine, qui réclame deux sièges permanents et cinq sièges non permanents supplémentaires, avec les mêmes droits et prérogatives que les membres actuels pour les sièges permanents. Le défi est désormais celui de la négociation, car obtenir le principe d’une réforme ne règle pas la question de la désignation des futurs représentants africains. L’Afrique devra d’abord obtenir les sièges, puis s’accorder sur ceux qui les occuperont. Entre Nairobi, Brazzaville et les autres capitales du conti-

nent, le message est donc désormais convergent : après huit décennies, la réforme du Conseil de sécurité n’est plus seulement une question de représentativité institutionnelle. Elle touche à la place de l’Afrique dans la définition des règles de la sécurité internationale. Ruto remet le sujet au premier plan. Sassou N’Guesso rappelle que Brazzaville le porte depuis longtemps. Reste à transformer cette constance diplomatique en résultat institutionnel.

Noël Ndong

Derrière le duel de deux femmes Grynspan-Birkett, le test africain

Alors que Rebeca Grynspan et Carolyn Rodrigues-Birkett occupent les deux premières places des consultations du Conseil de sécurité, l’Afrique regarde la succession de Guterres avec une question plus large : sa voix pesera-t-elle davantage dans la prochaine architecture du multilatéralisme ?

La succession d’António Guterres prend une dimension particulière pour l’Afrique. À l’issue du troisième vote indicatif du Conseil de sécurité, le 18 septembre, la Costaricaine Rebeca Grynspan et la Guyanienne Carolyn Rodrigues-Birkett restent en tête. Grynspan a obtenu neuf voix « encourage », contre huit pour Birkett. Mais ces consultations sont confidentielles, non contraignantes et ne préjugent pas du choix final, qui devra tenir compte de l’accord des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Pour l’Afrique, le sujet ne se limite pourtant pas au duel entre deux candidates latino-américaines et caribéennes. Deux candidatures africaines demeurent dans la course : l’ancien président sénégalais Macky Sall et l’Ougandais Olara Otunnu. L’ONU confirme officiellement leurs candidatures. Mais les consultations successives montrent une difficulté : au troisième tour, Macky Sall et Olara Otunnu restent derrière les deux candidates de tête. Cela ne signifie pas que la candidature africaine est définitivement écartée, mais révèle la difficulté à convertir le poids démographique et politique du continent en capacité de négociation au sein du Conseil de sécurité.

L’Afrique veut davantage qu’un secrétaire général

Cette compétition intervient surtout à un moment où l’Union africaine pousse une revendication beaucoup plus structurelle : obtenir une représentation permanente de l’Afrique au Conseil de sécurité. À l’ouverture de l’actuelle séquence de l’Assemblée générale, plusieurs dirigeants africains ont de nouveau dénoncé une architecture qu’ils considèrent comme héritée de 1945 et insuffisamment représentative du monde contemporain. La revendication africaine porte notamment sur au moins deux sièges permanents avec droit de veto, conformément à la position commune portée par le Consensus d’Ezulwini et la Déclaration de Syrte. António Guterres lui-même a apporté un soutien explicite à cette évolution. Lors du sommet de l’Union africaine à Addis-Abeba, il a déclaré que l’absence de sièges permanents africains au Conseil de sécurité était « indéfensible », en rappelant que nous sommes en 2026 et non en 1946. Le paradoxe est donc saisissant : l’Afrique représente 54 États membres de l’ONU, plus d’un quart de l’organisation, mais ne dispose toujours d’aucun siège permanent au principal organe décisionnel en matière de paix et de sécurité.

Le prochain secrétaire général face à l’agenda africain

Le continent attend également du prochain secrétaire général une capacité à porter ses priorités dans les grands dossiers internationaux : financement du développement, dette, changement climatique, sécurité alimentaire, transition énergétique, minerais critiques, intelligence artificielle et réforme des institutions financières internationales. Le 29 août, le président de la Commission de l’Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a d’ailleurs reçu séparément Grynspan et Rodrigues-Birkett. Les échanges ont porté précisément sur la réforme du système multilatéral, des institutions financières internationales et sur la nécessité de renforcer la représentation et le rôle de l’Afrique dans la gouvernance mondiale. Cette rencontre est révélatrice de la stratégie africaine : dialoguer avec les candidats sans réduire l’enjeu à une candidature particulière. Pour l’Union africaine, le véritable objectif est de faire inscrire durablement les priorités africaines dans l’agenda du prochain leadership de l’ONU.

La question de la succession de Guterres devient ainsi un miroir de la bataille plus vaste menée par le continent : passer d’une Afrique régulièrement sollicitée sur les crises, le climat, les migrations ou les ressources naturelles à une Afrique davantage présente dans les lieux où se prennent les décisions. Le résultat final de la course au secrétariat général donnera un premier signal. Mais le véritable test africain sera ailleurs : la capacité du continent à transformer son poids démographique, économique, stratégique et diplomatique en pouvoir institutionnel. C’est cette bataille, plus encore que le nom du prochain secrétaire général, qui se joue aujourd’hui à New York.

N.Nd.

...Et veut peser sur les règles

De Kinshasa à Niamey, de Dakar à Malabo, les discours africains à la 81^e Assemblée générale convergent sur un constat : le continent conteste un ordre international jugé insuffisamment représentatif. Mais les stratégies divergent entre réforme du multilatéralisme, souveraineté assumée et recherche de nouveaux partenariats.

À New York, l’Afrique n’a pas tenu un discours unique. Mais plusieurs dirigeants ont employé des mots différents pour exprimer une même frustration : le décalage entre le poids réel du continent et sa capacité à participer aux décisions qui structurent l’ordre international.

La Première ministre de la RDC, Judith Suminwa Tuluka, a résumé cette revendication par une formule devenue emblématique : « *Le monde de 1945 n’est plus* ». Pour Kinshasa, la révolution numérique, la transition énergétique et le dérèglement climatique ont profondément modifié les équilibres mondiaux, sans que les institutions internationales aient suivi au même rythme. Mais le plaidoyer congolais va au-delà de la réforme institutionnelle. Il touche également à l’application du droit international et à la gouvernance des nouvelles technologies. Sur l’intelligence artificielle, Kinshasa réclame que les pays en développement participent à l’élaboration des règles et disposent des capacités nécessaires pour les mettre en œuvre. « *La fracture numérique ne peut devenir une fracture de l’intelligence* », a lancé Judith Suminwa.

Trois Afriques diplomatiques

Le Niger a choisi un registre nettement plus frontal. À la tribune de l’ONU, le Premier ministre Ali Mahamane Lamine Zeine a présenté la crise sahélienne comme une « guerre de libération » contre une tentative de recolonisation et a relié les menaces sécuritaires à la convoitise extérieure pour les ressources du Sahel. Cette posture s’inscrit dans la réorientation stratégique de Niamey, qui revendique désormais la liberté de choisir

ses partenaires et entend inscrire sa coopération dans une logique d’égalité et de réciprocité. Dakar emprunte une voie différente. Le président Bassirou Diomaye Faye reconnaît la crise de confiance qui traverse le multilatéralisme, mais ne remet pas en cause les cadres existants. Il plaide pour une ONU plus représentative et plus efficace et continue de mettre en avant la coopération avec les organisations régionales et internationales. Le Sénégal privilégie donc la réforme du système plutôt que sa mise à distance. Ces différences sont importantes. Elles montrent qu’il n’existe pas une doctrine africaine unique face à l’ordre mondial.

L’enjeu commun est la souveraineté ; les chemins pour l’exercer restent profondément différents.

Des matières premières à la puissance économiqueLe deuxième front se situe dans les ressources naturelles. À Malabo, le vice-président Teodoro Nguema Obiang Mangue a défendu une Afrique capable de transformer davantage ses matières premières, de développer ses chaînes de valeur et d’acquérir les technologies nécessaires à son industrialisation. L’objectif affiché est de passer progressivement du statut de fournisseur de ressources à celui de partenaire industriel. La Guinée de Mamadi Doumbouya défend une logique comparable autour de ses infrastructures et du projet Simandou : attirer les capitaux, mais en recherchant davantage de transformation locale et de retombées nationales. C’est ici que la revendication diplomatique rejoint la géoéconomie. Un pays qui exporte son minerai brut dispose

d’une marge de négociation limitée ; celui qui maîtrise davantage la transformation, les infrastructures, les données et les technologies augmente mécaniquement son pouvoir de négociation.

Le véritable enjeu : contrôler les règles

C’est finalement sur ce terrain que les discours de New York se rejoignent le plus. L’Afrique réclame davantage de représentation au Conseil de sécurité, mais également une participation accrue à la définition des normes qui encadreront demain l’intelligence artificielle, les minerais stratégiques, la transition énergétique, le financement du développement ou encore le commerce mondial. Le paradoxe demeure toutefois considérable : revendiquer une réforme de l’ordre international ne suffit pas à accroître le rapport de force. Encore faut-il disposer de capacités économiques, technologiques, militaires, diplomatiques et financières permettant de défendre durablement ses intérêts. C’est toute la difficulté du moment africain. Le continent dispose d’un poids démographique croissant, de ressources stratégiques considérables et d’un marché continental en construction. Mais ses États ne partagent ni les mêmes alliances, ni les mêmes doctrines diplomatiques, ni les mêmes priorités stratégiques. À New York, cette diversité était visible.

L’Afrique ne demande donc plus seulement une chaise autour de la table. Elle veut participer à la rédaction du menu, fixer davantage les règles du jeu et, surtout, disposer des moyens de les faire respecter.

CONCOURS DE MUSIQUE «TALENTS +»

Le jury délibère les résultats des primes de Brazzaville et Pointe-Noire

La délibération des résultats des primes de Brazzaville et Pointe-Noire a été faite à Brazzaville par le jury de ce concours placé sous la présidence de Jonathan Mobassi dit Djoson Philosophe, le 1er octobre à l'hôtel Olympic palace.

Après les primes tenues respectivement le 26 août à Brazzaville et le 2 septembre à Pointe-Noire, au cours desquelles soixante candidats se sont affrontés, lors des émissions éliminatoires en direct, le jury qui a pour mission de respecter les principes d'équité, de transparence et d'impartialité a rassemblé les votes du public, ainsi que ses propres notes pour enfin délibérer les résultats des candidats qualifiés pour la demi-finale de l'aventure «Talents+», à l'issue des deux primes. Ces résultats se présentent comme suit :

Pour Brazzaville, il y a quatre candidats qualifiés dans la catégorie Chant et six candidats en duo de danse. Il s'agit de, dans la catégorie Chant: candidat n°5, Grâce Luther; candidat n°29, Nicaise Situatata; candidat n°30, Davis Stef Mboukou; candidat n°36, Caleb Matoko. S'agissant de la catégorie Danse: candidat n°42, Larla Danse; candidat n°44, Sky Dream; candidat n°45, Arc-en-ciel; candidat n°46, Fuego; candidat n°49,



Les membres du jury lors de la délibération des résultats/Adiac

Codex; candidat n°54, Universal. Quant à Pointe-Noire, six candidats sont retenus dans la catégorie Chant et quatre en duo dans la catégorie Danse. S'agissant de la catégorie Chant: candidat n°1, Amen Douniama; candidat n°2, Justina Pambou; candidat n°4, Nelly Elenga; candidat n°7, Versace Maloumbi; candidat n°8, Nsaya Mahoukou; candidat n°32, Faveur Bouity. Quant à la catégorie Danse: candidat n°41, Blue Face Academy; candidat n°43, Pulsar Academy; candidat n°47,

Black Fatal; candidat n°48, Victoire et Versace. Par ailleurs, les candidats retenus s'affronteront dans quelques jours afin de se procurer le visa d'entrer dans la villa des talents. «Sur ce, nous tenons à rappeler au public congolais de continuer à voter massivement par appel uniquement pour les candidats qualifiés, au 1009 pour cette nouvelle étape de la compétition», a indiqué le président du jury, Jonathan Mobassi. S'agissant des critères, au niveau de

la catégorie Chant, les chanteurs doivent respecter la technique vocale, l'interprétation, la présence scénique, l'originalité, la diction et la créativité. Quant à la catégorie Danse, les danseurs doivent respecter la chorégraphie, la présence scénique, la synchronisation, la créativité et l'originalité. Le public devrait tenir aussi compte de ces critères pour faire un bon vote lors de la prochaine étape permettant de voter les trois restants qui se retrouveront lors de la grande finale

prévue pour octobre. Les trois groupes «Talents+» finalistes seront récompensés par l'organisation. Une dotation globale de cinq millions FCFA est mise en jeu et sera remise lors de la finale. Notons que le concours de musique «Talents +» est le plus grand concours de chant et danse de la République du Congo. Il est une opportunité pour contribuer à l'épanouissement de la jeunesse congolaise dans le domaine de l'art d'Orphée.

Bruno Zéphirin Okokana

ARTS D'AFRIQUE

Hambourg ouvre le dossier oublié du III^e Reich

Les 21 et 22 octobre, l'INHA et le MARKK réunissent chercheurs et professionnels africains et européens pour documenter le destin des œuvres africaines sous le nazisme et pendant la Seconde Guerre mondiale. Une recherche qui pourrait déplacer les frontières entre spoliations coloniales, marché de l'art et persécutions nazies.

Et si une partie de l'histoire des œuvres africaines en Europe avait été éclipsée par celle des spoliations nazies d'œuvres européennes ? C'est l'une des questions qui sera posée les 21 et 22 octobre 2026 à Hambourg, lors d'un atelier de recherche à huis clos organisé par l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) avec le MARKK – Museum am Rothenbaum, Kunst und Kulturen der Welt. Le rendez-vous s'inscrit dans un programme de recherche international de l'INHA consacré aux arts d'Afrique pendant la Seconde Guerre mondiale. Lancé pour la période 2025–2028, il entend documenter les déplacements, destructions, effacements et repositionnements des objets africains entre l'Afrique et l'Europe. L'INHA présente ce domaine comme un « impensé de la recherche », nécessitant un examen approfondi des archives et des trajectoires des objets. La question est particulièrement sensible parce qu'elle se situe au croisement de deux histoires longtemps étudiées séparément : celle des biens culturels issus des contextes coloniaux et celle des œuvres spoliées sous le régime nazi entre 1933 et 1945. À Hambourg, une vingtaine de professionnels de musées, chercheurs et chercheuses européens et africains devront notamment interroger le devenir des objets africains présents en Europe durant cette période. Quels objets provenant d'Afrique se

trouvaient dans des collections juives victimes des persécutions nazies ? Certains ont-ils été vendus, saisis ou déplacés dans le contexte des politiques antisémites ? Quels furent les effets de la guerre sur les collections constituées dans les territoires africains sous domination coloniale ? Et comment les musées ethnographiques allemands ont-ils fonctionné sous le III^e Reich ? L'enjeu n'est donc pas seulement de retrouver des objets. Il est de reconstituer les chaînes de possession, les acteurs, les marchés et les institutions qui ont déterminé leur trajectoire. Les travaux déjà engagés par l'INHA montrent l'ampleur du chantier. Le projet s'intéresse notamment à l'histoire des collections, à l'identification des acteurs et au statut particulier attribué aux objets africains dans le cadre des théories racistes du fascisme. Il prolonge notamment les recherches du programme RAMA, consacré aux acteurs du marché de l'art en France sous l'occupation. L'intérêt de l'atelier de Hambourg tient aussi à sa composition. Des chercheurs et professionnels venus notamment d'Allemagne, de France, du Sénégal, d'Éthiopie et du Cameroun doivent contribuer à la constitution d'un réseau international. Cette dimension africaine est essentielle : elle permet de déplacer le regard des seules archives européennes vers les institutions, collections et tra-

jectoires patrimoniales du continent. La démarche s'inscrit dans un mouvement plus large de recherche sur la provenance des œuvres africaines. Une première journée d'étude organisée par l'INHA en novembre 2025 avait déjà posé plusieurs axes : objets africains provenant de collections juives spoliées, biens culturels déplacés en Afrique pendant la guerre, visibilité des objets africains dans les archives du conflit, réseaux commerciaux et collections menacées par les bombardements. Pour les pays africains, cette recherche ouvre une question stratégique : peut-on écrire pleinement l'histoire des collections africaines sans reconstituer les périodes de guerre, de domination coloniale et de transformation des marchés européens qui ont façonné leur circulation ? Hambourg ne devrait donc pas seulement être une étape académique. En mettant en relation historiens de l'art, musées, chercheurs de provenance et spécialistes africains, l'atelier contribue à établir les bases documentaires nécessaires aux futures discussions sur les collections, leur histoire et, lorsque les faits le justifient, leur restitution. Le véritable enjeu est peut-être là : passer du récit général sur les œuvres africaines déplacées à une histoire documentée de chaque objet, de chaque collection et de chaque trajectoire.

Noël Ndong

QUARTIER LATIN

Koffi Olomidé prépare ses adieux

Le 26 novembre 2026, le Quartier Latin célébrera ses 40 ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire exceptionnel, Koffi Olomidé prévoit la sortie d'un coffret avec pour titre-phare « La vie en rose ».



Dans le prolongement de cette célébration, la Golden Star ouvrira l'année 2027 par un grand concert à Paris, avant d'entamer ce qui devrait être sa dernière année de prestations scéniques. En effet, 2027 devrait marquer son retrait de la scène musicale, renseigne son cercle restreint. Le « Roi du Tchatcho » entend refermer ce chapitre de sa carrière par une grande tournée d'adieu, avec pas moins d'une dizaine de dates prévues dans plusieurs pays qui ont jalonné son parcours artistique, notamment le Congo-Brazzaville et la Côte d'Ivoire. Après cette retraite, le Quartier Latin devrait connaître une nouvelle orientation. Le groupe se muera en formation d'accompagnement du couple Olomidé à l'occasion de concerts de gala, de spectacles privés et de grands événements. Une manière pour le Grand Mopao de tourner progressivement la page de la scène, tout en maintenant vivant l'héritage musical du Quartier Latin, l'une des formations les plus emblématiques de la musique congolaise contemporaine.

Alain Diasso

ECOSOC

Des jeunes du monde découvrent les valeurs de paix

Dans le but de leur enseigner les valeurs de paix, de coexistence et de compréhension mutuelle, l’organisation Heavenly Culture, World Peace, Restoration of light (HWPL), dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc), a organisé du 17 au 19 septembre une visite des sites du patrimoine historique et culturel de la Corée.

Placé sur le thème « Nous, l’héritage vivant de la paix », le programme s’est déroulé sur trois étapes : découvrir, apprendre et agir. L’objectif était que les participants venus de quarante-trois pays mettent en pratique, au sein de leurs propres communautés, les valeurs de paix qu’ils découvrent et apprennent en Corée.

Le 17 septembre, les participants ont visité le Mémorial de la guerre de Corée, notamment la salle de l’ONU, le monument de l’ONU et la statue des Deux Frères, réfléchissant aux blessures que la guerre a laissées sur les individus, les familles et la génération de la jeunesse. Les organisateurs ont demandé aux participants : « *Que*

signifie la paix pour moi, et que puis-je faire pour la protéger ? ». Ce fut un moment pour prendre conscience que si les générations passées de jeunes ont subi les sacrifices de la guerre, la jeunesse d’aujourd’hui peut devenir celle qui bâtit activement la paix.

« *Les plus jeunes essayaient de protéger leurs régions et étaient prêts à donner leur vie, même s’ils voyaient le danger et la mort en face. Il faut une volonté de fer pour continuer à avancer malgré les défis et les critiques auxquels nous pouvons être confrontés dans la construction de la paix* », a déclaré Laisani Sepo, présidente du Conseil national de la jeunesse de Fidji après avoir vi-

sité le Mémorial de la guerre.

A Insadong, les participants ont exploré directement la culture traditionnelle coréenne, expérimentant comment la « compréhension » d’une culture inconnue mène au « respect » qui reconnaît les différences de chacun, et comment ce respect conduit à son tour à « l’échange » entre les peuples.

Alwand Talaat Jawhar Caluri, directeur de programme de la Public Aid Organization en Irak, a déclaré : « *Il est important d’offrir un espace sûr et inclusif où les jeunes du monde entier et diverses appartenances religieuses peuvent partager leurs réflexions et leurs préoccupations concernant la paix* », soulignant qu’il est important d’offrir

un espace sûr et inclusif où les jeunes du monde entier et de diverses appartenances religieuses peuvent partager leurs réflexions et leurs préoccupations concernant la paix. « *En effet, ce type de rassemblement peut servir de plateforme pour échanger les meilleures pratiques et apprendre les uns des autres, permettant aux jeunes de bénéficier des expériences de chacun* », a-t-il ajouté.

A Gwanghwamun et au palais de Gyeongbokgung, les participants ont exploré le sens de la paix à travers cinq mots-clés : héritage, respect, responsabilité, changement et harmonie. Il y a eu d’autres temps forts, à

savoir la phase « découvrir » du 17 qui a laissé la place à la phase « apprendre » du 18, laquelle a conduit à la phase « agir », la phase finale, le 19 septembre, le jour où les valeurs découvertes et apprises précédemment ont été mises en pratique concrète (...). Sarah Vermaut, étudiante en droit à l’Université libre de Bruxelles (VUB) en Belgique, a déclaré : « *Je ne suis qu’une étudiante. Pourquoi m’écouteraient-ils ? mais si nous pensons ainsi, nous ne pouvons rien changer. Je souhaiterais partager ce que j’ai appris avec mes pairs et organiser des activités auxquelles d’autres jeunes pourraient participer* ».

Guillaume Ondze

NEXUS GLOBAL UNIVERSITY

Brice-Voltaire Etou-Obami reçoit une double distinction à Paris

Le Congolais Brice-Voltaire Etou-Obami a reçu, le 28 septembre, à Paris une double distinction de Nexus Global University (NGU), une institution universitaire américaine basée à Manhattan aux États-Unis. Il a été élevé au grade de commandeur et s’est vu décerner le titre de docteur honoris causa.



Brice-Voltaire Etou-Obami

Cette double distinction a été attribuée au Dr Brice-Voltaire Etou-Obami dans le cadre d’une cérémonie consacrée à la reconnaissance de personnalités présentées comme des acteurs du nouvel écosystème d’élite. Selon les organisateurs, sa candidature avait été examinée par un jury composé de professeurs émérites de l’institution, qui a retenu son parcours professionnel et ses réalisations pour l’attribution de ces deux distinctions. Visiblement ému par cette reconnaissance, le récipiendaire a exprimé sa gratitude aux membres du jury ainsi qu’aux personnalités et invités présents à la cérémonie.

Dans son allocution, Brice-Voltaire Etou-Obami a estimé que cette distinction couronne plusieurs années de travail. Il a indiqué qu’elle constituait également une motivation supplémentaire pour poursuivre ses engagements et relever de nouveaux défis dans ses différents domaines d’intervention.

Expert-comptable agréé à la Cémac (EC n°389) et commissaire aux comptes, Brice-Voltaire Etou-Obami est le fondateur du cabinet Cacoges, devenu Exco Cacoges. Il revendique plus de vingt-six années d’expérience dans les secteurs de la banque, de l’audit et du conseil aux institutions financières. Il est également président de l’Ordre national des experts-comptables du Congo.

Marie Alfred Ngoma

GALA DES ÉTOILES DE L’AFRIQUE 2026

Darrel Ornelle Elion Assiana honorée

L’enseignante-chercheuse, maître-assistant Cames à l’Université Marien-Ngouabi, le Dr Darrel Ornelle Elion Assiana a reçu, le 19 septembre, à Pointe-Noire un certificat de reconnaissance lors du Gala des Étoiles de l’Afrique 2026. Cette distinction décernée par Global Unity Women International vient saluer son engagement dans les domaines de la science, de la santé publique, de la formation et de la recherche.

La cérémonie, organisée par la fondation Global Unity Women International, a réuni plusieurs personnalités distinguées pour leurs parcours, leurs compétences et leurs contributions au développement du continent africain dans différents secteurs.

Pour le Dr Darrel Ornelle Elion Assiana, responsable du laboratoire national de référence des mycobactéries du Programme national de lutte contre la tuberculose, cette reconnaissance constitue une source de motivation pour poursuivre son engagement dans la recherche, la santé publique, l’enseignement et la transmission des connaissances. Elle représente également une invitation à continuer à apprendre, à innover et à contribuer au rayonnement du continent. « *Ce prix s’inscrit dans une dynamique de continuité et renforce ma détermination à poursuivre mes activités scientifiques, pédagogiques et sanitaires* », a-t-elle indiqué.

Elle a associé cette distinction à l’engagement de toutes les personnes et institutions qui l’accompagnent dans son parcours marqué par des activités au niveau scientifique, technique et pédagogique dans les domaines de la biologie moléculaire, de la microbiologie et de la santé publique.



Le Dr Darrell Ornelle Elion Assiana avec sa distinction/DR

La lauréate a également pris part, au cours de cet événement, à un panel consacré à plusieurs enjeux majeurs pour l’Afrique, notamment le leadership, la gouvernance et la responsabilité, l’entrepreneuriat et le développement économique, ainsi que la transformation et les opportunités du continent. Cette rencontre lui a permis de partager son expérience et ses perspectives, tout en contribuant aux réflexions sur les défis et les opportunités liés au développement de l’Afrique. « *L’excellence est une aventure collective* », a-t-elle rappelé.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FÉCOFOOT

Après la crise, le pari de l'unité

Après plus de deux années de turbulences ayant fortement perturbé le fonctionnement de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), Alain Eric Mantot a officiellement pris les commandes de l'instance dirigeante du football congolais. Lors de la cérémonie de passation de service, jeudi 1er octobre, à Brazzaville, le nouveau président a placé l'unité de la famille du football au cœur de son mandat.

« Aujourd'hui, ce n'est pas qu'une cérémonie de passation. C'est le début d'une nouvelle ère. L'heure n'est plus au discours, l'heure est au travail », a déclaré Alain Eric Mantot, appelant l'ensemble des acteurs à se mobiliser autour d'un objectif commun. Pour le nouveau président, la reconstruction de la Fécofoot ne peut se faire sans rassemblement. Alain Eric Mantot entend désormais s'appuyer sur l'ensemble de la famille du football pour relever les défis de son mandat. « Le premier objectif, c'est l'unité. Sans l'unité, on ne peut aboutir à rien », a-t-il insisté.

La nouvelle équipe hérite toutefois d'une fédération confrontée à plusieurs difficultés. L'état des lieux présenté lors de la passation fait notamment ressortir la dégradation d'une partie du patrimoine mobilier et immobilier, des équipements nécessitant une remise en état ainsi que des besoins au niveau de l'organisation technique. La Direction technique nationale demeure notamment incomplète après le départ de plusieurs responsables.



« Une institution ne s'arrête pas avec le départ d'un dirigeant », a pour sa part relevé le président sortant, Henri En-

dzanga, appelant à la continuité du service et à l'accompagnement de la nouvelle équipe. Reconnaisant que son passage

à la tête de la fédération a été marqué à la fois par des satisfactions et des difficultés, il a souhaité au nouveau président de

« Le football est national. Le football, ce n'est pas l'affaire de Brazzaville, ce n'est pas l'affaire de Pointe-Noire. Le football doit se jouer dans tous les départements de notre pays »

sincères félicitations et vœux de réussite tout en invitant ses anciens collaborateurs à continuer de servir le football congolais.

Au-delà de la remise des dossiers administratifs et matériels, le représentant du ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Brice Merlin Lepembe, a fixé le cap attendu par les pouvoirs publics. Il s'agit notamment de faire du football un véritable instrument de cohésion nationale et étendre sa pratique à l'ensemble du territoire. « Le football est national. Le football, ce n'est pas l'affaire de Brazzaville, ce n'est pas l'affaire de Pointe-Noire. Le football doit se jouer dans tous les départements de notre pays », a-t-il déclaré, assurant que l'État accompagnera la fédération dans cette dynamique à travers des projets structurants.

Le nouveau bureau est ainsi appelé à restaurer la confiance autour de la Fécofoot, à renforcer ses structures et à créer de meilleures conditions pour les sélections nationales et la pratique du football à la base.

Gloria Imelda Lossele

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2027

Les Diables rouges et les Lions Indomptables se neutralisent

Dans un stade Alphonse-Massamba-Débat à huis clos, les Diables rouges n'ont pas pu faire mieux qu'un match nul 1-1 contre le Cameroun le 29 septembre dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027. L'apport du douzième homme a énormément manqué.

Un résultat qui laisse un goût d'inachevé car le Congo qui n'avait plus gagné un match officiel depuis 2024 contre le Soudan du Sud voulait renouer avec la victoire sans y parvenir. Un point en deux matches, le bilan des Diables rouges dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations n'est pas flatteur. Mais la situation du groupe leur permet de se maintenir dans la course malgré ce déficit de point. La double confrontation du mois de novembre contre les Comores vainqueurs de la Namibie 1-0 s'annonce très déterminante pour la suite.

Après le faux pas à Gaborone contre la Namibie, le Congo a affiché beaucoup de certitudes au début de la confrontation à huis clos

contre le Cameroun. Les Diables rouges ont marqué sur leur moment fort. Ikia Dimi d'un exploit personnel a permis à Geltany Bantsélé, le joueur évoluant au Club athlétique renaissance aiglons, de faire sauter le verrou camerounais à la 24e minute.

Mais bien avant les hommes de Claude Le Roy auront certainement de regrets à nourrir sur leur première action créée dès l'entame qu'ils n'ont pas su concrétiser. La deuxième mi-temps a été moins meilleure que la première. Les Diables rouges ont en effet concédé l'égalisation à la 53e minute sur une faute de main involontaire de leur gardien. Le portier n'a pas à rougir de sa prestation car il a fait un



Les Diables rouges ont fait jeu égal avec les Lions Indomptables/Photo Rogalvy

match plus que correct.

Le plus frustrant est de savoir que les Diables rouges qui étaient en pôle position ont laissé filer deux précieux points pour se contenter d'un nul d'un but partout face aux Lions Indomptables du Cameroun, leaders du groupe avec quatre points. Il y avait encore de la place

pour espérer mieux lors des prochaines rencontres.

Le Congo reste dernier de son groupe au terme de la deuxième journée avec un point. Le Cameroun reste leader avec quatre points suivi des Comores et la Namibie trois points chacun.

« Je suis sûr que ce point va coûter très cher pour nous

à la fin de la compétition. Il reste quatre matches dont deux à domicile. Il faut aller faire un exploit à l'extérieur aux Comores ou au Cameroun. Je n'ai pas peur d'aller au Cameroun avec cette équipe sachant qu'on a eu beaucoup de pépins de santé, physiques et beaucoup d'absence... Ce match va peut-être leur donner envie de nous rejoindre dans les prochains mois », a commenté Claude Le Roy au terme de la rencontre.

Le sélectionneur du Congo a par ailleurs estimé que le Cameroun a eu beaucoup de chance à cause du match à huis clos avant de se poser la question. « Imaginez ce match avec vingt mille personnes »

James Golden Eloué

DISPARITION

Dernier hommage à Jean-Bruno Thiam en simultané avec les obsèques à Brazzaville

Un hommage a été rendu, le 1er octobre à Pierrefitte-sur-Seine, en région parisienne, à Jean-Bruno Thiam, décédé le 22 septembre 2026 à Brazzaville, à l'âge de 81 ans. La cérémonie s'est déroulée le même jour que ses obsèques, organisées selon les rites musulmans dans la capitale congolaise.

La famille du disparu avait souhaité organiser ce moment de recueillement en France en communion avec la cérémonie funéraire tenue à Brazzaville. Plusieurs personnalités, amis et connaissances ont pris part à l'hommage, parmi lesquels l'ambassadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada, accompagné de son épouse, ainsi que l'ambassadeur et délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco, Henri Ossebi.

Dans une atmosphère empreinte de recueillement, les témoignages ont retracé le parcours professionnel de Jean-Bruno Thiam, marqué par des expériences dans les domaines de la presse, de l'information et de la communication, en République du Congo et à l'étranger.

Il avait notamment servi au sein de la presse présidentielle sous la présidence de Marien Ngouabi. Son parcours l'avait également conduit à collaborer avec le magazine Jeune Afrique et à travailler auprès de plusieurs dirigeants africains.

Jean-Bruno Thiam avait notamment été aux côtés du président zaïrois Mobutu et du président



centrafricain Jean-Bedel Bokassa, dans le cadre de l'appui apporté par le Congo à la République centrafricaine. Proche du monde culturel, il entretenait également des relations avec plusieurs figures de la musique africaine, dont l'artiste congolais Tabu Ley. Cette proximité témoignait de son intérêt

Le Corps diplomatique congolais en France au recueillement de Jean-Bruno Thiam à Paris/DR pour la vie culturelle et pour les personnalités ayant contribué au rayonnement de la culture africaine. Son parcours professionnel l'avait également conduit en France, où il avait notamment travaillé au sein de la cellule de communication de la place Joffre, à Paris. De retour au Congo, il avait exercé

les fonctions d'ambassadeur itinérant. Fils de Yoro Thiam et de Senabou Cisse, Jean-Bruno Thiam était issu d'une famille congolaise d'origine ouest-africaine. Témoin de

l'installation de la communauté ouest-africaine en République du Congo, il avait participé à la documentation de l'ouvrage Yoro le pêcheur / Dans la tragédie du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) : De Poto-Poto au terminus de Deauville, écrit par Abdoul Kader Christian Keita.

Le recueillement organisé à Pierrefitte-sur-Seine a également été marqué par le souvenir de sa fille, Senabou Cisse Thiam, décédée à Bruxelles et inhumée en Belgique à la veille des obsèques de son père, le 1er octobre.

Selon des informations recueillies auprès de la famille, le corps de Senabou Cisse Thiam n'a pas pu être rapatrié en République du Congo en raison d'une procédure administrative qui n'a pu aboutir. Le souvenir de Jean-Bruno Thiam restera ainsi associé à un parcours professionnel et humain au croisement de la presse, de la communication, de la diplomatie et de la vie culturelle africaine, un des pionniers de l'intégration sud-sud et du vivre ensemble entre Africains.

Marie Alfred Ngoma

TOURNOI DE GALA DE HANDBALL

Le point de la 23^e journée

BMC et CFJSO se sont neutralisés et Grain de Sel s'est imposé face à la DGSP, tels sont les enseignements de la 23^e journée du tournoi de gala organisé par la Dynamique le Réveil du handball congolais, disputée au Square de Gaulle à Bacongo.

Le choc en seniors hommes entre le BMC et le CFJSO a retenu l'attention des passionnés de la petite balle. Deux formations considérées, à ce stade de la compétition, comme les plus en jambe. BMC a maîtrisé la première période et regagnait les vestiaires avec deux buts d'avance, 15 à 13. Mais la seconde mi-temps a offert une véritable opposition qui reflète l'issue de la rencontre : 29 buts partout. Chez les dames, autre affiche très attendue entre la DGSP et Grain de Sel. Après une première période soldée par une parfaite égalité, 10 buts partout, les joueuses de Grain de Sel ont progressivement élevé le niveau de leur curseur au cours de la seconde mi-temps. Les enseignements tirés du récent stage de renforcement des capacités, animé par l'expert international russe de handball Sanov, ont porté leurs fruits. Grain de Sel s'impose finalement 23 buts à 21 face à la DGSP. À l'ouverture de cette 23^e journée, l'Asoc et l'Interclub se sont également neutralisés en seniors hommes 20 buts partout. Les jeunes n'ont pas été oubliés.



Une séquence du match/DR

Chez les dames, l'Asoc a pris le dessus sur Grain de sel, 31 buts à 20. Chez les hommes, les juniors de la DGSP ont dominé ceux du CFJSO, 23 buts à 13. Dans une autre opposition en seniors hommes, l'AS Boukouele s'est inclinée de justesse face à la Tsongolaise, 25 buts à 26. La dynamique des matchs de gala s'est également poursuivie dans le département de la Sangha, notamment à Ouessou. En seniors dames, Sangha Sport s'est imposé face à l'Olympique de Pokola sur le score de 23 buts à 20. Chez les hommes, l'Olympique de Pokola a pris sa revanche en

dominant Sangha Sport 27 buts à 23. Dans la troisième explication, toujours chez les dames, AS Mondo de Ouessou a largement dominé IFO Ngombo, 32 buts à 19. Chez les hommes, AS Mondo a également pris le dessus sur IFO Ngombo, 26 buts à 22. Pour ce week-end, les matchs de gala de la Dynamique Le Réveil du handball congolais ne se sont pas limités à Brazzaville et à la Sangha. Les rencontres se sont également poursuivies à Pointe-Noire, où les équipes ont disputé des matchs comptant pour la 20^e journée.

James Golden Eloué

Changement de Nom I

On m'appelle Uwamahoro Juslia Nicleche
Je désire désormais être appelée Ikobo Juslia Nicleche.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire
Opposition dans un délai de trois mois .

On appelle Asifiwe Ange Consolée
Je désire désormais être appelée Ingoba Ange Consolée
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire
Opposition dans un délai de trois mois

NÉCROLOGIE



Véronique Nkoussou, Charles Bouetoum Kiyindou, Eric Olivier Ngoma ainsi que les membres du groupe WhatsApp « Kanda » en France ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, neveu et proche, Oliver Ngoma, survenu le 28 septembre 2026 à Brazzaville, à l'âge de 26 ans. Le lieu de recueillement permanent est établi au 119, rue Nzoko, à Makélékélé, Brazzaville, à l'arrêt Sénégalais, par l'avenue Fulbert-Youlou vers le Pont Djoué.. Pour tout renseignement, prière de contacter le +242 06 971 91 72.

INCIDENTS DE MAKOTIMPOKO

Le président Félix Tshisekedi exprime ses «profonds regrets»

En visite officielle, samedi 3 octobre à Brazzaville, le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est entretenu avec son homologue Denis Sassou-N'Guesso. Évoquant les récents incidents frontaliers survenus à Makotimpoko, le président de la RDC a exprimé ses «profonds regrets» et annoncé que son pays procéderait à l'indemnisation des familles des victimes.

Accueilli à son arrivée au Beach de Brazzaville par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le président de la RDC a ensuite eu un entretien en tête-à-tête avec son homologue Denis Sassou-N'Guesso. Les deux dirigeants ont notamment abordé les questions liées à la paix et à la sécurité, dans un contexte marqué par les récents incidents survenus sur le fleuve

Congo, notamment à Makotimpoko, dans le département de Nkeni-Alima.

Félix Tshisekedi a tenu à présenter ses regrets à la population de la République du Congo, particulièrement touchée par les incidents de Makotimpoko. Il a qualifié la situation de «drame» et insisté sur la nécessité d'apaiser les esprits entre les populations des deux rives du fleuve Congo. «*Je voudrais vraiment exprimer mes profonds regrets par rapport à cette situation*», a-t-il déclaré. Les peuples des deux Congo constituent, selon lui, «un même peuple», partageant



Les deux chefs d'État DR

notamment une histoire et une culture communes.

Dans cette perspective, le chef de l'État a indiqué avoir associé à sa délégation les vice-Premiers ministres chargés de

l'Intérieur et de la Défense. Ceux-ci doivent poursuivre les échanges avec leurs homologues de la République du Congo afin d'identifier les mécanismes susceptibles de pré-

venir de nouveaux incidents le long de la frontière commune. Félix Tshisekedi a également annoncé que la RDC entend indemniser les familles des victimes. «*Nous tiendrons vrai-*

ment à rencontrer les victimes pour voir comment est-ce que la République démocratique du Congo va les indemniser», a-t-il annoncé.

Cette visite intervient quelques jours après les échanges du 30 septembre entre Denis Sassou-N'Guesso et le ministre de l'Intégration régionale de la RDC, Florebert Anzuluni, porteur d'un message du président Félix Tshisekedi. Les discussions avaient déjà porté sur les incidents survenus sur le fleuve Congo et sur la nécessité de préserver les relations entre les deux pays.

À Brazzaville, les deux chefs d'État ont ainsi réaffirmé leur attachement au dialogue et à la compréhension mutuelle. Le traitement de la situation de Makotimpoko s'inscrit dans cette démarche, alors que la proximité géographique et les liens historiques entre les deux capitales, Brazzaville et Kinshasa, imposent, d'après les autorités, une concertation régulière sur les questions transfrontalières.

Fiacre Kombo

ENJEUX SÉCURITAIRES

Denis Sassou N'Guesso échange avec Mohamed El-Amine Souef

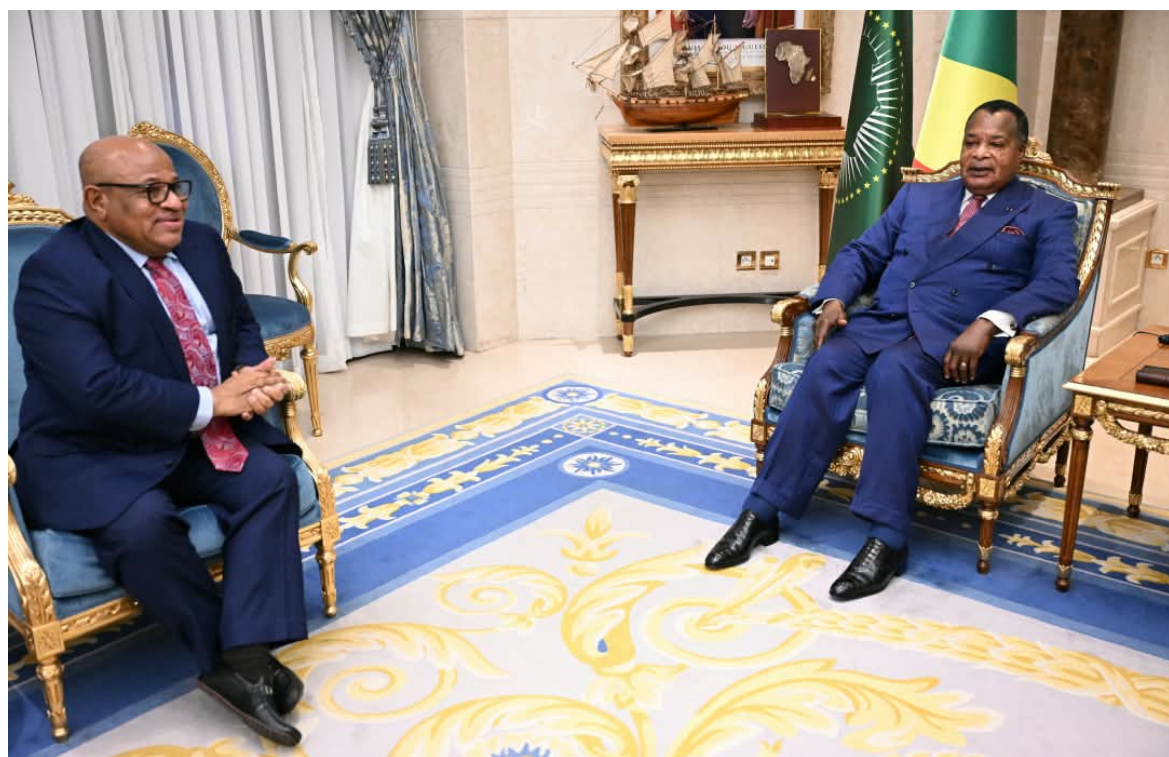
Le nouvel envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, Mohamed El-Amine Souef, a été reçu le 2 octobre à Brazzaville par le président Denis Sassou N'Guesso. Cette première rencontre a permis à l'émissaire de l'Onu de présenter au chef de l'État congolais ses priorités sur les questions de paix, de sécurité et de stabilité dans la sous-région.

Le nouveau patron du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca), Mohamed El-Amine Souef, a effectué une visite de prise de contact à Brazzaville. À l'issue de l'entretien, le diplomate comorien a salué le rôle joué par le Congo dans les efforts de paix et de médiation en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs. «*C'est une visite de prise de contact, de familiarisation*», a expliqué Mohamed El-Amine Souef.

L'envoyé spécial a également fait état de la disponibilité exprimée par les autorités congolaises à poursuivre leur collaboration avec les Nations unies et l'Union africaine sur les

questions de paix et de sécurité dans la région.

Successeur du Nigérian Abdou Abarry, Mohamed El-Amine Souef entend inscrire son action dans la continuité du travail engagé par son prédécesseur. Il a indiqué que sa démarche débiterait par des consultations avec les chefs d'État de la sous-région, afin d'identifier les priorités et de mieux orienter l'action du Bureau régional. «*Il fallait écouter d'abord les chefs d'État de la région, à commencer par le président Denis Sassou N'Guesso*», a-t-il déclaré, rappelant le mandat de l'Unoca en matière de prévention et gestion des conflits, y compris de diplomatie préventive.



Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec Mohamed El-Amine Souef/DR

Enfin, le diplomate onusien a laissé entendre que la situation sécuritaire dans l'est

de la République démocratique du Congo figure parmi les questions auxquelles il

devra accorder une attention particulière.

Fiacre Kombo